

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

REP16/FL  
Mai 2016

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

*Trente-neuvième session*

*Siège de la FAO, Rome (Italie)*

*27 juin - 1<sup>er</sup> juillet 2016*

## RAPPORT DE LA QUARANTE-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Ottawa, Canada  
9-13 mai 2016

**NOTE:** Le présent rapport comprend la lettre circulaire CL 2016/16-FL.

F

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

CL 2016/16-FL

Mai 2016

**AUX:** Points de contact du Codex  
Organisations internationales intéressées

**DU:** Secrétariat  
Commission du Codex Alimentarius  
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome (Italie)  
Courriel: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org)

**OBJET: Distribution du rapport de la quarante-troisième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (REP16/FL)**

Le rapport de la quarante-troisième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires est joint. Il sera examiné lors de la trente-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius (Rome [Italie], 27 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2016).

## QUESTIONS SOUMISES À LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-NEUVIÈME SESSION POUR ADOPTION

### Avant-projet de texte à l'étape 5 de la procédure du Codex

Avant-projet de révision de la *Norme générale sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées*: Datage (par. 49 et Annexe II);

Les gouvernements et organisations internationales souhaitant émettre des observations concernant le document susmentionné sont invités à le faire par écrit, conformément à la Procédure d'élaboration des normes et des textes apparentés du Codex (Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius), **par courriel** à l'adresse ci-dessus, **avant le 10 juin 2016**.

F

## RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Le résumé et les conclusions de la quarante-troisième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires sont présentés ci-après:

### **Questions soumises à la Commission pour adoption à sa trente-neuvième session**

Le Comité:

a avancé l'avant-projet de révision de la *Norme générale sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées*: Datage à l'étape 5 pour adoption par la Commission à sa trente-neuvième session (par. 49, Annexe II).

### **Questions soumises à la Commission pour approbation à sa trente-neuvième session**

a transmis le document de projet suivant pour approbation en tant que nouveaux travaux:

Lignes directrices pour l'étiquetage des récipients non destinés à la vente au détail (par. 54 et annexe III).

### **Autres questions intéressant la Commission, à sa trente-neuvième session**

Le Comité:

a proposé que la Commission détermine une instance appropriée pour poursuivre les travaux sur l'avant-projet de révision des *Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique*: Aquaculture biologique ou d'interrompre ces travaux (par. 27);

a interrompu l'examen des questions relatives à la vente de produits alimentaires à distance (par. 55);

est convenu de ne pas poursuivre la révision des *Directives générales pour l'utilisation du terme «Halal»* (CAC/GL 24-1997), mais d'examiner un document de travail sur les questions posées par les allégations relatives à la préférence des consommateurs (par. 62 et 63).

est convenu d'élaborer des documents de travail sur l'étiquetage frontal (par. 70) et sur les travaux futurs du CCFL (par. 71).

### **Questions soumises à d'autres organes subsidiaires**

Le Comité:

#### **Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius (CCEXEC)**

est convenu qu'il n'était pas nécessaire d'élaborer une approche particulière pour la gestion de ses travaux, mais qu'il pourrait revoir cette nécessité ultérieurement (par. 6).

#### **CCASIA, CCSCH, CCFFV, CCFA**

a confirmé les dispositions d'étiquetage figurant dans les normes proposées par le Comité de coordination FAO/OMS pour l'Asie (CCASIA) le Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires (CCSCH), le Comité sur les fruits et légumes frais (CCFFV) et le Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA) (par. 11 à 22).

#### **Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS)**

est convenu de ne pas examiner la question de l'intégrité et de l'authenticité des aliments, mais d'attendre les débats et les conclusions du CCFICS (par. 7).

#### **Comité sur l'hygiène alimentaire (CCFH)**

est convenu de demander l'avis du CCFH sur le caractère approprié du critère n°1 sur la sécurité sanitaire des aliments en vue de l'exemption de datage (par. 42, Annexe II)

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.....	page i
RAPPORT DE LA QUARANTE-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES.....	page 1
ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX .....	page 11
	<b>Paragraphe</b>
Introduction .....	1
Ouverture de la session .....	2 - 3
Adoption de l'ordre du jour (Point 1 de l'ordre du jour) .....	4
Questions soumises au Comité (Point 2 de l'ordre du jour) .....	5 - 10
Dispositions d'étiquetage figurant dans les projets de normes Codex (Point 3 de l'ordre du jour).....	11 - 22
Aquaculture biologique (Révision des <i>Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique</i> ) (point 4 de l'ordre du jour) .....	23 - 27
Datage (Révision de la <i>Norme générale sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i> ) (Point 5 de l'ordre du jour) .....	28 - 49
Étiquetage des emballages non destinés à la vente au détail (Point 6 de l'ordre du jour) .....	50 - 54
Questions relatives à la vente de produits alimentaires à distance (Point 7 de l'ordre du jour) .....	55
Proposition de révision des <i>Directives générales pour l'utilisation du terme «Halal»</i> (CAC/GL 24-1997) (Point 8 de l'ordre du jour) .....	56 – 63
Autres questions et travaux futurs (Point 9 de l'ordre du jour)	
a) Étiquetage nutritionnel frontal .....	64 – 70
b) Futurs travaux du Comité.....	71
Date et lieu de la prochaine session (Point 10 de l'ordre du jour) .....	72

## ANNEXES

	<b>Page</b>
<b>Annexe I</b> Liste des participants	13
<b>Annexe II</b> Avant-projet de révision de la <i>Norme générale sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i> :	33
<b>Annexe III</b> Document de projet: Élaboration de lignes directrices pour l'étiquetage des récipients de denrées alimentaires non destinées à la vente au détail	36

## INTRODUCTION

1. Le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires a tenu sa quarante-troisième session à Ottawa, Ontario (Canada) du 9 au 13 mai 2016, à l'aimable invitation du Gouvernement canadien. Mme Lyzette Lamondin, Directrice exécutive par intérim du Directeurat des importations et des exportations alimentaires et de la protection des consommateurs, Agence canadienne d'inspection des aliments, a présidé la session. On trouvera à l'Annexe I la liste complète des participants.

## OUVERTURE DE LA SESSION

2. M. Anil Arora, Sous-Ministre adjoint, Direction générale des produits de santé et des aliments, Santé Canada, a ouvert la session et souhaité aux délégués la bienvenue à Ottawa. Il a noté que la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition étaient des questions d'intérêt général qui avaient une incidence sur le développement économique et social à l'échelle mondiale. Il a souligné qu'il était important de mettre en place des approches solides et évolutives pour répondre aux nouveaux défis rencontrés dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, notamment la mondialisation du commerce alimentaire; l'innovation rapide en matière de produits et de techniques; l'évolution scientifique et les attentes du public. Il a invité le Comité à réfléchir attentivement sur ses nouvelles activités face à un environnement en mutation rapide et dans le contexte du Plan stratégique du Codex (2014 - 2019).

## RÉPARTITION DES COMPÉTENCES<sup>1</sup>

3. Le Comité a pris note de la répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États membres, conformément au paragraphe 5 de l'Article II du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius, telle que présentée dans le document de séance [CRD 1](#).

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)<sup>2</sup>

4. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire proposé pour la session.

Le Comité est aussi convenu:

- a) d'examiner ce qui suit:
  - Questions découlant de la FAO et de l'OMS au point 2 de l'ordre du jour.
  - Harmonisation des principes et de l'étiquetage au titre du point 9 de l'ordre du jour (proposé par le Costa Rica).
  - L'étiquetage frontal interprétatif au titre du point 9 de l'ordre du jour (proposé par l'Association internationale des organisations de consommateurs de produits alimentaires [IACFO]).
- b) de retirer le point 7 de l'ordre du jour, aucun document n'ayant été soumis.

## QUESTIONS SOUMISES AU COMITÉ (Point 2 de l'ordre du jour)<sup>3</sup>

### a) Questions soumises par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires du Codex

5. Le Comité a noté que certaines questions étaient proposées à titre d'information et d'autres pour examen aux points correspondants de l'ordre du jour.

---

<sup>1</sup> [CRD 1](#) (Répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États membres).

<sup>2</sup> [CX/FL 16/43/1](#); observations de l'Égypte ([CRD8](#)).

<sup>3</sup> [CX/FL 16/43/2](#); [CX/FL 16/43/2 Add.1](#); observations de l'Union européenne ([CRD4](#)); du Kenya ([CRD5](#)); de l'Égypte ([CRD8](#)); du secrétariat du Codex ([CRD9](#)); Questions découlant de la FAO et de l'OMS ([CRD 18](#)).

### Gestion du travail

6. Le Comité a noté qu'il n'était pas besoin d'élaborer une approche de gestion de ses travaux analogue à celle du Comité sur l'hygiène alimentaire (CCFH), sa charge de travail n'imposant pas pour le moment un tel plan de travail. Toutefois, le Comité pourra revoir cette question à l'avenir

### Intégrité des aliments /authenticité des aliments

7. Le Comité a noté que la question devait être examinée par le Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) à sa vingt-troisième session, et il est convenu de ne pas en poursuivre l'examen, mais d'attendre les débats et la décision du CCFICS.

### Révision de la section 4.2.3.4 de la norme CODEX STAN 1-1985

8. Le Comité a décidé d'examiner cette demande du Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA) au point 3 de l'ordre du jour.

#### b) Questions soulevées par la FAO et l'OMS

9. Se référant au document de séance [CRD18](#), la représentante de la FAO a informé le Comité des nouvelles publications, en particulier le Manuel de la FAO sur l'étiquetage des denrées alimentaires dont la publication est attendue au deuxième semestre de 2016, qui suit les indications données par la *Norme générale sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (CODEX STAN 1-1985)*.
10. Le représentant de l'OMS a attiré l'attention du Comité sur les activités de l'OMS intéressant le CCFL, en particulier: i) la mise en œuvre de la «*Directive: Apport en sucres chez l'adulte et l'enfant*» (publiée par l'OMS en mars 2015) par les États membres de l'OMS au moyen de diverses mesures gouvernementales. À ce sujet, le représentant a noté que les travaux menés actuellement par le Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU) sur l'élaboration de valeurs nutritionnelles de référence pour les éléments nutritifs associés au risque de maladies non transmissibles (VNR-MNT) portaient sur les acides gras saturés, le sodium et le potassium, mais pas sur les sucres totaux; il a proposé d'inviter le CCFL à envisager i) la nécessité d'élaborer la VNR-MNT pour les sucres totaux, compte tenu de la disponibilité des directives actualisées de l'OMS; ii) l'élaboration de principes directeurs et d'un cadre d'orientation pour la mise en œuvre de l'étiquetage «frontal». Le représentant a également informé le Comité qu'un document d'information sur les données factuelles, et le rapport de la «*Réunion technique de l'OMS sur l'étiquetage nutritionnel pour promouvoir une alimentation saine*» tenue à Lisbonne (décembre 2015) étaient en voie d'achèvement pour publication; et qu'un guide était en cours d'élaboration et servira aux pays pour mettre en œuvre les systèmes d'étiquetage frontal. Il fera l'objet d'essais préliminaires pendant la deuxième moitié de 2016.

### DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉTIQUETAGE FIGURANT DANS LES PROJETS DE NORMES CODEX (Point 3 de l'ordre du jour)<sup>4</sup>

11. Le Comité a examiné les dispositions d'étiquetage figurant dans les normes et les avant-projets de normes, a confirmé les dispositions d'étiquetage de l'Avant-projet de norme pour le cumin, et s'est penché sur d'autres dispositions comme suit:

#### Norme régionale pour les produits non fermentés à base de soja

12. Le Comité est convenu de confirmer les dispositions d'étiquetage en apportant les amendements suivants à la section 8:
  - Par. 1: a supprimé les termes «dernière édition» et précisé qu'il s'agissait toujours de la dernière édition lorsqu'il était fait référence aux normes Codex;
  - Par. 2: a remplacé «génétiquement modifié» par «soja dérivé de la biotechnologie moderne» à des fins de cohérence avec les textes du Codex.

---

<sup>4</sup> [CX/MAS 16/43/3](#); observations de l'Union européenne ([CRD 4](#)); du Kenya ([CRD 5](#)); de l'Équateur ([CRD 7](#)).

13. S'agissant de l'utilisation des termes «lait de soja» figurant dans la note de bas de page à la section 2, le secrétariat du Codex a précisé que l'emploi de ces termes avait fait l'objet de débats prolongés, et que le Comité de coordination FAO/OMS pour l'Asie (CCASIA) était convenu de supprimer ces termes du texte principal mais de les maintenir dans la note de bas de page. Leur emploi dans la note de bas de page ne contredisait pas la section 4.6 de la *Norme générale pour l'utilisation de termes de laiterie* ([CODEX STAN 206-1999](#)) et ne saurait donc entériner l'appellation «lait de soja»; ni semer la confusion dans l'esprit des consommateurs dans la région où le produit était produit ou vendu.
14. Le Comité a noté la réserve de la délégation argentine quant à la décision de confirmer la disposition d'étiquetage du par. 2, estimant qu'il n'y avait aucune raison de mentionner une méthode de production spécifique.

#### **Avant-projet de norme pour le thym séché**

15. Le Comité a confirmé les dispositions d'étiquetage et proposé de supprimer le mot «séché» de la section 8.2.1 à des fins de cohérence avec la *Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées* ([CODEX STAN 1-1985](#)), qui prévoit d'accompagner le nom du produit des mots ou groupes de mots nécessaires pour éviter que le consommateur ne soit induit en erreur en ce qui concerne la nature et les conditions véritables de l'aliment. Pour ce type de produit, il n'existait pas de risque d'induire en erreur les consommateurs. Le Comité est convenu d'informer le Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires (CCSCH) en conséquence.

#### **Avant-projet de norme pour les aubergines**

16. Le Comité a confirmé les dispositions d'étiquetage et est convenu de modifier les sections 6.1.1 et 6.2.2 dont le libellé devient «Nom du produit».
17. Le secrétariat du Codex a précisé que les termes utilisés dans le projet de norme étaient conformes à ceux de la structure standard utilisée par le Comité du Codex sur les fruits et légumes frais (CCFFV).

#### **Projet de révision de la Norme générale pour l'étiquetage des additifs alimentaires vendus en tant que tels (CODEX STAN 107-1981); et projet de révision de la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (CODEX STAN 1-1985)**

18. Le Comité a examiné les révisions proposées aux sections 4.1 c et 5.1 c de la *Norme générale pour l'étiquetage des additifs alimentaires vendus en tant que tels* ([CODEX STAN 107-1981](#)), et la recommandation du CCFA au CCFL concernant la révision de la section 4.2.3.4 de la *Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées* ([CODEX STAN 1-1985](#)), et noté les opinions générales exprimées par les délégués sur la question de savoir s'il fallait approuver les dispositions d'étiquetage révisées dans la norme [CODEX STAN 107-1981](#) et la révision corrélative de la norme [CODEX STAN 1-1985](#):
  - la cohérence entre les deux normes Codex était fondamentale car elles étaient étroitement liées; et cette révision devait tenir compte des recommandations du CCFA;
  - il convenait de procéder avec une attention particulière en établissant une telle cohérence afin d'éviter toute incidence négative que pouvait entraîner la suppression de la souplesse qui existait actuellement dans l'utilisation des termes «arôme» et/ou «aromatisant» les deux termes étant utilisés et bien compris par les consommateurs, il fallait donc examiner l'impact que pouvait avoir la suppression du terme «arôme» du point de vue du consommateur;
  - Les avant-projets de révision de la norme [CODEX STAN 107-1981](#) ne devraient pas avoir d'incidence négative et cette norme ne tenait pas compte de la manière dont les termes «arôme» et/ou «aromatisant» étaient compris par les consommateurs.
19. Le secrétariat du Codex a précisé que les avant-projets de révision des sections 4.1 c et 5.1 c de la norme [CODEX STAN 107-1981](#) portaient sur les points suivants: i) l'emploi incohérent de termes, à savoir arôme, aromatisants, aromatisant naturel et artificiel, conformément aux *Directives pour l'emploi des aromatisants* ([CAC/GL 66-2008](#)); et ii) la déclaration des ingrédients

dans les cas où un aliment (des épices, par ex.) est utilisé en tant qu'aromatisant. Ces changements ont été présentés au CCFL pour confirmation.

20. Le Comité a aussi noté les incohérences existant entre la norme [CODEX STAN 1-1985](#) et les paragraphes 4.1 d et 5.1 d de la norme [CODEX STAN 107-1981](#) concernant le libellé introduisant le datage. Le Comité a noté que les travaux concernant le datage étaient en cours d'examen et que cette question pouvait être traitée ultérieurement une fois ces travaux terminés.
21. Le secrétariat du Codex a également précisé que dans le cas de la norme [CODEX STAN 1-1985](#), le CCFL aurait à se prononcer sur le caractère approprié de la révision proposée à son sujet.

#### **Conclusion**

22. Le Comité est convenu:
  - i. d'approuver l'avant-projet de révision de la *Norme générale pour l'étiquetage des additifs alimentaires vendus en tant que tels* ([CODEX STAN 107-1981](#));
  - ii. de se pencher sur la recommandation du CCFA tendant à réviser la section 4.2.3.4 de la *Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées* ([CODEX STAN 1-1985](#)) à une date ultérieure après avoir examiné les répercussions probables des changements proposés.

#### **AQUACULTURE BIOLOGIQUE (RÉVISION DES DIRECTIVES CONCERNANT LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION, L'ÉTIQUETAGE ET LA COMMERCIALISATION DES ALIMENTS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE) (Point 4 de l'ordre du jour)<sup>5</sup>**

23. La délégation de l'Union européenne, en qualité de présidente du groupe de travail physique, a présenté ce point de l'ordre du jour et informé le Comité que le groupe de travail:
  - avait centré son travail principalement sur l'annexe I de l'avant-projet de texte, et en particulier sur les règles spécifiques de la production d'organismes aquatiques;
  - avait examiné certaines des définitions;
  - s'était accordé sur la plupart des questions examinées dans le cadre du groupe de travail physique, mais que sept questions restaient en suspens sur lesquelles des opinions divergentes avaient été exprimées et qui étaient présentées dans le document de séance [CRD3](#).
24. Le Comité a examiné s'il était possible d'élaborer des principes plus généraux orientés sur les résultats plutôt que de continuer à rechercher le consensus sur des dispositions très spécifiques et prescriptives pour ce qui concernait les sept questions en suspens. Cette approche permettrait de mettre fin aux travaux, reconnaissant les bons résultats obtenus jusque-là. Des orientations plus spécifiques pourraient, le cas échéant, être élaborées dans une seconde phase.
25. L'approche proposée a reçu un certain soutien, mais on a estimé également qu'il fallait un certain niveau de détail et que cette nouvelle approche rendrait les directives trop générales pour être vraiment utiles. Le Comité n'est donc pas parvenu au consensus.

#### **Conclusion**

26. Le Comité a reconnu que des efforts considérables avaient été consentis dans ce travail et que des progrès avaient été accomplis, mais qu'on n'avait pu trouver le consensus sur plusieurs questions très techniques importantes et sur d'autres principes généraux.
27. Le Comité a noté qu'il ne constituait peut-être pas l'instance appropriée pour examiner les dispositions très techniques et a proposé que la Commission: i) charge un autre organe subsidiaire de poursuivre le travail; ou ii) mette fin à l'activité.

---

<sup>5</sup> [REP15/FL, Annexe III](#); observations de l'Argentine, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, des États-Unis, de l'Inde, de l'Iran, du Japon, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège et de l'UE ([CX/FL 16/43/4](#)); de l'Équateur, du Japon, du Nigéria ([CX/FL 16/43/4 Add.1](#)); Directives révisées pour examen par le groupe de travail physique sur l'aquaculture biologique, établi par l'UE ([CRD2](#)); Rapport du groupe de travail physique ([CRD3](#)); observations des Philippines ([CRD11](#)); Thaïlande ([CRD12](#)).



**DATAGE (RÉVISION DE LA NORME GÉNÉRALE POUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES (Point 5 de l'ordre du jour)<sup>6</sup>**

28. Le Président, notant que le CCFL, à sa quarante-deuxième session, avait accompli des progrès considérables et avait trouvé un accord sur plusieurs questions, a proposé que le Comité concentre ses débats sur les trois questions en suspens, à savoir: le datage et les conditions d'entreposage, la liste des aliments exempts de datage, et les informations qui doivent apparaître sur les petits conditionnements.

**Discussion générale**

**Approche en matière de datage: datage visant la sécurité sanitaire et datage visant la qualité**

29. Plusieurs délégations, tout en notant que le CCFL, à sa quarante-deuxième session, s'était accordé pour suivre l'approche de deux datages (sécurité sanitaire et qualité), ont réitéré les préoccupations qu'elles avaient exprimé à ce sujet au cours de ladite session ([REP15/FL](#), par. 62). Plusieurs autres délégations ont réaffirmé leur soutien à deux datages séparés pour les motifs exprimés à la quarante-deuxième session du CCFL ([REP15/FL](#), par. 63).
30. À titre de compromis, les délégations favorables à un seul datage sont convenues de conserver deux datages distincts (sécurité sanitaire et qualité), mais d'élargir la définition actuelle relative au datage de «sécurité sanitaire», c'est-à-dire «date limite d'utilisation» / «date de péremption», afin de couvrir aussi la qualité, ce qui donnerait aux pays qui le souhaitaient la souplesse nécessaire pour continuer à utiliser un seul datage.

**Conclusion**

31. Le Comité est convenu d'établir deux datages séparés et d'amender la définition de «date limite d'utilisation» / «date de péremption» afin de couvrir les aspects de sécurité sanitaire et de qualité des aliments.

**Définition des termes**

**«Date de fabrication» et «date de conditionnement»**

32. Le Comité a confirmé qu'il approuvait les définitions.

**«Date limite de vente»**

33. Le Comité a confirmé sa décision de supprimer «date limite de vente».

**«Date de durabilité minimale» ou «à consommer de préférence avant» ou «date limite d'utilisation optimale»**

34. Le Comité a amendé la définition afin de préciser que le datage s'appliquait aux produits non ouverts qui ont été entreposés dans les conditions indiquées. Le Comité est aussi convenu d'utiliser uniquement «à consommer de préférence avant» ou «date limite d'utilisation optimale», notant que le nombre de synonymes devait être limité. Des préoccupations ont été exprimées quant à la suppression de «date de durabilité minimale», cette expression étant largement utilisée dans d'autres normes du Codex.

---

<sup>6</sup> [REP15/FL, Annexe IV](#); observations du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, des États-Unis, de l'Inde, de l'Iran, de la Jamaïque, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, du Paraguay, du Pérou, de l'Union européenne, de la FIVS, de l'ICGMA, de la FIL et de l'IFT ([CX/FL 16/43/5](#)); de l'Équateur, de l'Égypte, du Ghana, du Kenya, du Nigéria, de la FIVS, de FoodDrinkEurope et de l'ICGA ([CX/FL 16/43/5 Add.1](#)); des Philippines ([CRD11](#)); de la Thaïlande ([CRD12](#)); de l'Indonésie ([CRD13](#)); de l'Argentine ([CRD15](#)); de la République de Corée ([CRD19](#)); du Sénégal ([CRD21](#)); d'El Salvador ([CRD22](#)).

**«Date limite d'utilisation» ou «à utiliser ou consommer avant» ou «expire le» ou «date de péremption»**

35. De même, le Comité est convenu de limiter la définition aux termes «date limite d'utilisation» / «date de péremption»; et d'indiquer qu'ils pouvaient être utilisés pour désigner la sécurité sanitaire et la qualité comme convenu plus haut (par. 31).

**Datage et instructions d'entreposage<sup>7</sup>**

**4.7.1 iii)**

36. Le Comité a examiné s'il était nécessaire d'inclure l'année dans le datage pour les produits à courte durée de conservation (c'est-à-dire, moins de trois mois).
37. Les délégations favorables à la suppression de l'année, estimaient qu'elle était inutile et fastidieuse pour les produits à courte durée de conservation, en particulier pour les «produits frais».
38. Les délégations souhaitant conserver l'année étaient d'avis qu'elle était nécessaire pour les pays importateurs de produits, aux fins des contrôles à l'importation, et particulièrement utile en fin d'année.

**Conclusion**

39. Le Comité est convenu de laisser une certaine souplesse s'agissant de l'inclusion de l'année dans le datage, en indiquant qu'il revenait aux autorités compétentes de décider si le datage devait aussi inclure l'année dans les cas où le consommateur risquait d'être induit en erreur.

**4.7.1 vi)**

40. Le Comité a noté que la déclaration de l'année et du jour en chiffres non codés devait être obligatoire, et est donc convenu de conserver «doit» plutôt que «peut»; et il est convenu que la date pouvait être indiquée de façons différentes, par exemple «aaaa/jj/mm» ou «jj/mm/aaaa», afin de tenir compte des différents modes de présentation utilisés actuellement et compris par les consommateurs.

**4.7.1 vii)**

41. On s'est accordé sur ce qui suit:
- la liste des aliments exemptés de datage devait être indicative;
  - la liste des aliments figurant dans la norme actuelle était suffisante;
  - des critères permettant d'exempter les aliments du datage devaient être définis.
42. De plus, le Comité:
- est convenu de modifier la liste aux fins suivantes: i) remplacer «pommes de terre» par «tubercules»; et ii) préciser que sel faisait référence au «sel non iodé» et sucre au «sucre solide non enrichi», étant donné que les fortifiants (iode et vitamine A, respectivement) se détérioraient facilement pendant l'entreposage;
  - s'est accordé sur le projet de critère permettant d'exempter les aliments du datage (voir annexe II) et est convenu de demander l'avis du Comité sur l'hygiène alimentaire (CCFH) quant au caractère approprié du critère n°1 relatif à la sécurité sanitaire des aliments;
  - est convenu d'autoriser «date de fabrication» ou «date de conditionnement» pour donner la souplesse voulue aux pays qui utilisaient ces types de datage.

---

<sup>7</sup> Les numéros des sections correspondent à ceux de l'annexe II.

**4.7.1 viii)**

43. Le Comité est convenu d'indiquer que «date de fabrication» ou «date de conditionnement», utilisées en association avec d'autres datages, devaient suivre le même mode de présentation que les autres datages.
44. Le Comité n'a pas été d'accord pour inclure une autre disposition spéciale concernant le mode de présentation de la déclaration «à consommer de préférence avant» ou «date limite d'utilisation optimale» dans le contexte de «date de fabrication» ou «date de conditionnement», étant donné que l'amendement convenu à la section 4.7.1 vi) offrait suffisamment de souplesse pour utiliser différents modes de présentation du datage.

**4.7.2**

45. Le Comité est convenu de modifier cette disposition afin de préciser que toute condition spéciale d'entreposage devait être déclarée sur l'étiquette pour assurer l'intégrité de l'aliment et (dans le cas où un datage est utilisé) pour indiquer que la validité de la date en dépendait.
46. Des préoccupations ont été exprimées concernant la signification de «intégrité», mais il a été précisé qu'il était entendu par-là «*salubrité, sécurité sanitaire et qualité*» de l'aliment.

**Information sur les petits conditionnements**

47. Le Comité n'a pas élaboré d'exigences spécifiques pour les petits conditionnements.

**Conclusion**

48. Le Comité est convenu que des progrès avaient été accomplis, que le seul point en suspens qui devait être encore examiné était le projet de critères pour l'exemption de datage et que le document pouvait être avancé dans la procédure par étapes.

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'AVANT-PROJET DE RÉVISION DE LA NORME GÉNÉRALE POUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES: DATAGE**

49. Le Comité est convenu de transmettre l'avant-projet de révision à la trente-neuvième session de la Commission pour adoption à l'étape 5 (annexe II).

**ÉTIQUETAGE DES EMBALLAGES NON DESTINÉS À LA VENTE AU DÉTAIL (Document de discussion) (Point 6 de l'ordre du jour)<sup>8</sup>**

50. La délégation indienne en présentant ce point de l'ordre du jour a souligné qu'il était nécessaire d'établir des lignes directrices sur l'étiquetage des récipients non destinés à la vente au détail comme présenté dans le document [CX/FL 16/43/6](#).

**Examen**

51. Le Comité a examiné la proposition et noté les points de vue suivants exprimés par les délégations en faveur de la nouvelle activité:
  - la nouvelle activité était nécessaire car les normes ne comportaient pas toutes des dispositions d'étiquetage spécifiques concernant les récipients non destinés à la vente au détail; elle permettrait de combler les lacunes concernant les récipients non destinés à la vente au détail et les récipients de vrac quelle que soit la denrée alimentaire; elle permettrait aussi d'assurer la traçabilité et de renforcer la sécurité sanitaire tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire;
  - la nouvelle activité devait se concentrer sur des lignes directrices d'ordre général qui facilitent le commerce et les communications entre les entreprises et entre les gouvernements. De telles lignes directrices devaient formuler des principes et des critères généraux qui permettent des approches innovantes dans le commerce alimentaire.

---

<sup>8</sup> [CX/FL 16/43/6](#); observations de l'Union européenne ([CRD4](#)); du Kenya ([CRD5](#)); de l'Équateur ([CRD7](#)); de l'Égypte ([CRD8](#)); du Nigéria ([CRD10](#)); des Philippines ([CRD11](#)); de la Thaïlande ([CRD12](#)); de l'Indonésie ([CRD13](#)).

52. Deux délégations contraires à la nouvelle activité, ont estimé que ces lignes directrices nuisaient à la circulation des produits et étaient difficiles à faire respecter. Elles ont noté que les opérations commerciales étaient en général régies par des mécanismes de contrôle de la chaîne d'approvisionnement propres aux entreprises.
53. Compte tenu du fort soutien en faveur de la nouvelle activité, le Comité est convenu d'examiner le document de projet et a décidé:
- i) d'amender le titre, la section 1 (champ d'application) et la section 3 (principales questions à traiter) afin de permettre l'élaboration de lignes directrices fondées sur les résultats suffisamment larges pour que les parties prenantes puissent tirer parti d'approches et de pratiques innovantes;
  - ii) de décider de la nature des lignes directrices (comme un document autonome ou autre) à une date ultérieure lorsque l'activité aura progressé;
  - iii) de préciser que la définition actuelle du terme «étiquetage» figurant dans la norme [CODEX STAN 1-1985](#) était suffisamment large pour permettre des approches et des pratiques innovantes autres que la fourniture d'information sur des étiquettes uniquement.

### **Conclusion**

54. Le Comité est convenu:
- i) de démarrer une nouvelle activité sur des lignes directrices pour l'étiquetage des récipients d'aliments non destinés à la vente au détail;
  - ii) de transmettre le document de projet à la trente-neuvième session de la Commission pour approbation (annexe III);
  - iii) d'établir un groupe de travail électronique, présidé par l'Inde et coprésidé par les États-Unis d'Amérique, travaillant en anglais uniquement, et chargé d'élaborer un avant-projet de lignes directrices pour l'étiquetage des récipients d'aliments non destinés à la vente au détail, pour observations à l'étape 3 et examen à la prochaine session du Comité;
  - iv) d'envisager de réunir un groupe de travail physique à la prochaine session afin d'élaborer une proposition révisée en fonction des observations présentées;
  - v) d'informer les comités s'occupant de produits de la nouvelle activité.

### **QUESTIONS RELATIVES À LA VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES À DISTANCE (Document de discussion) (Point 7 de l'ordre du jour)<sup>9</sup>**

55. Ce point de l'ordre du jour n'a pas été examiné, aucun document n'ayant été présenté. Le Comité a noté que ce travail pourrait être repris lorsque le document sera prêt.

### **PROPOSITION DE RÉVISION DES DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR L'UTILISATION DU TERME «HALAL» (CAC/GL 24-1997) (Point 8 de l'ordre du jour)<sup>10</sup>**

56. La délégation égyptienne en présentant le document a souligné la nécessité de réviser les *Directives générales pour l'utilisation du terme «Halal»*.
57. La délégation a noté que cette révision était d'actualité étant donné que le commerce des aliments halal était en pleine croissance et qu'elle devait faciliter le commerce au plan international.
58. La délégation a par ailleurs informé le Comité que la révision des directives sera limitée, et qu'elle consistera principalement à inclure de nouvelles définitions et à restructurer le document afin qu'il soit plus complet et plus facilement applicable dans le commerce international ([CX/FL 16/43/8](#), par. 9); la révision tiendra compte également des travaux de l'OIC/SMIIC<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> CX/FL 16/43/7 (non publié).

<sup>10</sup> [CX/FL 16/43/8](#); observations de l'Égypte ([CRD8](#)); de la Thaïlande ([CRD12](#)); de l'Indonésie ([CRD13](#)); de la Turquie ([CRD14](#)); du Chili ([CRD16](#)); du Sénégal ([CRD21](#)); de l'Égypte ([CRD23](#)).

<sup>11</sup> SMIIC – Institut des normes et de la métrologie des pays islamiques / OIC – Organisation de la coopération islamique

59. Le Comité a examiné la proposition et noté les points de vue suivants exprimés par certaines délégations:
- une révision n'était pas nécessaire étant donné que les Directives actuelles fournissaient des principes communs pour l'étiquetage des aliments «halal», ce qui était suffisant;
  - une révision faisait double emploi avec les travaux de l'OIC/SMIIC, et une éventuelle incohérence entre des textes de portée internationale pouvait prêter à confusion dans le commerce international;
  - le Codex n'était pas compétent pour interpréter des textes religieux;
  - le Comité n'était peut-être pas l'instance appropriée pour examiner les aspects religieux de «halal», mais les autorités compétentes pouvaient tirer parti de lignes directrices concernant l'utilisation appropriée de l'étiquetage «halal» sur les emballages dans le commerce international de sorte à ne pas induire en erreur les consommateurs;
  - «Halal» n'était qu'une allégation parmi d'autres liées à la préférence des consommateurs. Les questions soulevées par son utilisation dans le commerce international pouvaient être extrapolées à de nombreuses allégations de ce type.
60. Le Comité est convenu de ne pas procéder à la révision sous sa forme proposée, toutefois la proposition posait la question de savoir comment traiter les allégations relatives à la préférence des consommateurs d'une manière plus générale.
61. Le Comité a examiné s'il y avait lieu de demander à la Commission de fournir des indications sur la façon de procéder, mais il est convenu que d'autres travaux pouvaient être effectués dans le cadre du Comité afin de comprendre et de définir les problèmes posés par les allégations ayant trait à la préférence des consommateurs s'agissant des aliments dans le commerce international.

### **Conclusion**

62. Le Comité est convenu de ne pas procéder à la révision telle que proposée et de charger les délégations iranienne et turque d'élaborer un document de travail sur les questions soulevées par les allégations de préférence des consommateurs (dans le cadre du mandat du CCFL) pour examen à la prochaine session.
63. Le Comité a noté que certaines questions liées à ce problème n'entraient pas dans le cadre du mandat du CCFL et qu'il n'excluait pas un débat à la Commission et/ou au Comité exécutif sur les éventuelles implications plus larges pour le Codex.

### **AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS (Point 9 de l'ordre du jour)**

#### **a) Étiquetage frontal interprétatif<sup>12</sup>**

64. Le Comité a noté que les deux documents, à savoir «Harmonisation des principes», proposé par le Costa Rica ([CRD6](#)) et «Étiquetage frontal interprétatif», proposé par l'IACFO ([CRD17](#)) traitaient d'une façon générale des mêmes questions; et que le Costa Rica avec la Nouvelle-Zélande avaient élaboré ensemble un document de projet ([CRD20](#)) pour examen par le Comité.
65. La délégation costaricienne a présenté un résumé de la proposition ([CRD20](#)) et noté que l'objectif de l'activité était d'aider les consommateurs à prendre des décisions et à faire des choix meilleurs pour la santé en connaissance de cause grâce à une information nutritionnelle simplifiée et fondée sur la science figurant sur le devant de l'emballage. L'harmonisation des principes de l'étiquetage frontal était nécessaire et facilitera le commerce alimentaire international.
66. Le Comité s'est déclaré unanimement favorable à ce travail et a noté les points de vue suivants exprimés par les délégations:
- le travail donnait l'occasion de contribuer à un réel résultat de santé publique en aidant les consommateurs à faire des choix meilleurs pour la santé et en luttant contre les maladies non transmissibles;

---

<sup>12</sup> Observations du Costa Rica ([CRD6](#)); de l'IACFO ([CRD17](#)); du Costa Rica et de la Nouvelle-Zélande ([CRD20](#)), d'El Salvador ([CRD22](#)).

- la révision proposée des *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* ([CAC/GL 2-1985](#)) ne devait pas se limiter à la section 5 (Renseignements nutritionnels supplémentaires) car toutes les sections étaient interdépendantes;
  - un examen attentif des avantages et des limites des programmes et des mécanismes existants (obligatoires/facultatifs) concernant l'étiquetage frontal devait être entrepris dans le cadre d'un examen approfondi;
  - les travaux devaient être entrepris, sachant que les travaux déjà en cours à ce sujet dans les pays ne s'en arrêteraient pas pour autant.
67. La représentante de la FAO a soutenu la nouvelle activité et indiqué que l'Organisation était toute disposée à y contribuer.
68. Le représentant de l'OMS a soutenu la nouvelle activité et indiqué que le rapport de la réunion technique tenue à Lisbonne en décembre 2015 et le document de travail sur les données factuelles élaboré pour la réunion, ainsi que le travail d'évaluation mené pour déterminer quels étaient les pays qui appliquaient des systèmes d'étiquetage frontal et quels types de systèmes, pouvaient fournir de précieuses informations et constituer un point de départ pour le groupe de travail électronique proposé. Le représentant a souligné le fort soutien de l'OMS et sa volonté de collaborer étroitement avec les présidents du groupe de travail électronique.
69. Le représentant de l'OMS et le secrétariat du Codex ont souligné que le démarrage de l'activité proposée dans le cadre du Comité ne devait pas empêcher les pays qui ont commencé à appliquer l'étiquetage frontal ou qui prévoient de le faire, de poursuivre leurs travaux. Le secrétariat du Codex a en outre précisé que l'absence d'une norme Codex n'empêchait pas un pays d'élaborer ses propres exigences nationales.

#### **Conclusion**

70. Le Comité est convenu de créer un groupe de travail électronique, présidé par le Costa Rica et coprésidé par la Nouvelle-Zélande, travaillant en anglais et en espagnol et chargé:
- i. de faire l'inventaire des mécanismes d'étiquetage nutritionnel frontal en vigueur dans les différents pays;
  - ii. d'envisager la nécessité d'élaborer des principes mondiaux qui serviront de fondements à l'étiquetage nutritionnel frontal.
  - iii. élaborer un document de travail, compte tenu des travaux de l'OMS en la matière, et un document de projet préliminaire pour examen à la prochaine session du Comité.

#### **b) Futurs travaux du Comité**

71. Le Comité a noté qu'il fallait réfléchir aux orientations et aux activités futures du CCFL et est convenu de ce qui suit:
- i. la délégation canadienne élaborera un document faisant le point sur les travaux identifiés précédemment qui n'avaient pas avancé dans le cadre du Comité, les travaux en cours et les questions émergentes;
  - ii. le secrétariat du Codex publiera une lettre circulaire demandant aux membres et aux observateurs de fournir des informations sur des questions émergentes à inclure dans le document;
  - iii. une approche permettant d'établir un ordre de priorité pourra être envisagée lorsque le document aura été élaboré;
  - iv. le document sera mis à jour à chaque session sous la responsabilité chaque fois d'une délégation différente.

#### **DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 10 de l'ordre du jour)**

72. Le Comité a noté que sa quarante-quatrième session se tiendrait dans environ 18 mois, les dispositions finales étant sous réserve de confirmation par le pays hôte et les secrétariats du Codex.

## ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

OBJET	ÉTAPE	MESURE À PRENDRE PAR	RÉFÉRENCE (REP 16/FL)
Révision de la <i>Norme générale sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i> : Datage (avant-projet)	5	39 <sup>e</sup> session de la Commission 44 <sup>e</sup> session du CCFL	par. 49 Annexe II
Révision des <i>Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique</i> : Aquaculture biologique (avant-projet)	4	39 <sup>e</sup> session de la Commission	par. 27
Lignes directrices pour l'étiquetage des récipients non destinés à la vente au détail	1/2/3	39 <sup>e</sup> session de la Commission Groupe de travail électronique (Inde/États-Unis) 44 <sup>e</sup> session du CCFL	par. 54 Annexe III
Allégations relatives à la préférence des consommateurs (document de travail)	-	Iran /Turquie 44 <sup>e</sup> session du CCFL	par. 62
Étiquetage frontal (document de travail)	-	Groupe de travail électronique (Costa Rica / Nouvelle-Zélande) 44 <sup>e</sup> session du CCFL	par. 70
Travaux futurs (document de travail)	-	Canada	par. 71

Questions relatives à la vente de produits alimentaires à distance	Travaux interrompus	-	par. 55
Proposition de révision des <i>Directives générales pour l'utilisation du terme «Halal»</i> (CAC/GL 24-1997)	Travaux interrompus	-	par. 62



**LIST OF PARTICIPANTS  
LISTE DES PARTICIPANTS  
LISTA DE PARTICIPANTES**

**CHAIRPERSON  
PRÉSIDENTE  
PRÉSIDENTA**

Mme Lyzette Lamondin, Directrice exécutive par intérim du Directeurat des importations et des exportations alimentaires et de la protection des consommateurs, Agence canadienne d'inspection des aliments, a présidé la session. 613-773-6189  
Email: [Lyzette.Lamondin@inspection.gc.ca](mailto:Lyzette.Lamondin@inspection.gc.ca)

**MEMBERS NATIONS AND MEMBER ORGANIZATIONS  
ÉTATS MEMBRES ET ORGANISATIONS MEMBRES  
ESTADOS MIEMBROS Y ORGANIZACIONES MIEMBROS**

**ARGENTINA – ARGENTINE**

Dr Andrea Nilda Calzetta Resio  
 Supervisor Técnico de Aprobación de  
 Productos Alimenticios  
 Coordinación Gral. de Aprobación de  
 Productos Alimenticios  
 Servicio Nacional de Sanidad y Calidad  
 Agroalimentaria  
 Azopardo 1020 2nd. Floor (1107)  
 Ciudad de Buenos Aires  
 Ciudad Autonoma de Buenos Aires  
 Argentina  
 Tel: +54-11-5222-5975  
 Email: [acalzet@senasa.gov.ar](mailto:acalzet@senasa.gov.ar)

Mr Franco Senilliani Melchior  
 Sección Económica y Comercial  
 Embassy of Argentina  
 Tel: 613.852.1164  
 Email: [sen@mrecic.gov.ar](mailto:sen@mrecic.gov.ar)

Ms Maria Cristina Lopez  
 Coordinación de Oleaginosas  
 Centro de Agroalimentos  
 Instituto Nacional de Tecnología Industrial  
 (INTI)  
 Colectora de Avenida General Paz 5445  
 San Martín  
 Buenos Aires  
 Argentina  
 Tel: Tel.: +54 11 4724 6433  
 Email: [kitty@inti.gob.ar](mailto:kitty@inti.gob.ar)

Dr Pablo Moron  
 Director de agroindustrias  
 Secretaria de agregado de valor  
 Ministerio de agroindustria  
 Av. Paseo Colón 922  
 Ciudad Autonoma de Buenos Aires  
 Argentina  
 Tel: +54 11 4349-2253  
 Email: [pmoron@magyp.gob.ar](mailto:pmoron@magyp.gob.ar)

**ARMENIA – ARMÉNIE**

H.E. Zohrab Malek  
 Ambassador  
 Permanent Representative of the Republic of  
 Armenia to the UN FAO  
 Republic of Armenia  
 151 Bay Street , Apt 1004  
 Ottawa  
 Canada  
 Tel: 1 613 291 8500  
 Email: [zohrab.malek@gmail.com](mailto:zohrab.malek@gmail.com)

**AUSTRALIA – AUSTRALIE**

Ms Elizabeth Flynn  
 Assistant Secretary  
 Preventive Health Policy Branch  
 Commonwealth Department of Health  
 MDP 707 GPO Box 9848  
 Canberra ACT  
 Australia  
 Tel: +61 2 6289 7291  
 Email: [elizabeth.flynn@health.gov.au](mailto:elizabeth.flynn@health.gov.au)

Ms Ann Backhouse  
 Director Codex International Standards  
 Department of Agriculture and Water  
 Resources  
 GPO Box 858  
 Canberra ACT  
 Australia  
 Tel: +61 2 6272 5692  
 Email: [ann.backhouse@agriculture.gov.au](mailto:ann.backhouse@agriculture.gov.au)

Mr Greg Read  
 First Assistant Secretary, Exports Division  
 Department of Agriculture and Water  
 Resources  
 GPO Box 858  
 Canberra ACT  
 Australia  
 Tel: +61 2 6272 3594  
 Email: [greg.read@agriculture.gov.au](mailto:greg.read@agriculture.gov.au)

**AUSTRIA – AUTRICHE**

Dr Amire Mahmood  
 Deputy Head of the Departement for Food  
 Law, Food Safety and Food Quality  
 Federal Ministry of Health  
 Radetzkystrasse 2  
 Vienna  
 Austria  
 Tel: +43/1-71100-4741  
 Email: [amire.mahmood@bmg.gv.at](mailto:amire.mahmood@bmg.gv.at)

**BELGIUM - BELGIQUE – BÉLGICA**

Mr Luc Ogiers  
 Director  
 General directorate international economy  
 FPS Economy, SME  
 Rue du Progrès, 50  
 Bruxelles  
 Belgium  
 Tel: +3222777481  
 Email: [luc.ogiers@economie.fgov.be](mailto:luc.ogiers@economie.fgov.be)

Mr Jean Pottier  
Regulatory Expert Food Labelling, Nutrition  
and Health Claims  
Food, Feed and other consumption product  
FPS Health, Food Chain Safety and  
Environment Animal, Plant and Food  
Directorate  
Eurostation | Place Victor Horta, 40/10  
Brussels  
Belgium  
Tel: +32 2 524 73 62  
Email: [Jean.Pottier@health.belgium.be](mailto:Jean.Pottier@health.belgium.be)

**BOSNIA AND HERZEGOVINA -BOSNIE-  
HERZÉGOVINE – BOSNIA Y  
HERZEGOVINA**

Mr Fuad Didic  
Head of Mission  
Embassy of Bosnia and Herzegovina  
17 Blackburn Avenue  
Ottawa  
Canada  
Tel: 613-236-0028, ext. 225  
Email: [counsellor@bhembassy.ca](mailto:counsellor@bhembassy.ca)

**BRAZIL - BRÉSIL – BRASIL**

Dr Rodrigo Vargas  
Specialist on Regulation and Health  
Surveillance  
Brazilian Health Regulatory Agency  
SIA, TRECHO 5, ÁREA ESPECIAL 57,  
BRASÍLIA-DF  
Brasília  
Brazil  
Tel: +55(61)3462-6514  
Email: [rodrigo.vargas@anvisa.gov.br](mailto:rodrigo.vargas@anvisa.gov.br)

Ms Ana Paula Bortoletto Martins  
Researcher and Nutritionist  
Instituto Brasileiro de Defesa do Consumidor -  
Idec  
Rua Desembargador Guimarães, 21. São  
Paulo - SP  
São Paulo  
Brazil  
Tel: +55 11 38742163  
Email: [anapaula@idec.org.br](mailto:anapaula@idec.org.br)

Ms Kelly Dias Botelho  
Specialist on Regulation and Health  
Surveillance  
Brazilian Health Regulatory Agency  
Sia, Trecho 5, Área Especial 57, Brasília-Df  
Brasília,  
Brazil  
Tel: +55(61)3462-5329  
Email: [kelly.botelho@anvisa.gov.br](mailto:kelly.botelho@anvisa.gov.br)

Dr Kleber Jose Trinta Moreira E Lopes  
General Coordinator of Technical Consultancy  
and Administrative Proceedings  
Justice Ministry  
Brasília  
Email: [kleber.lopes@mj.gov.br](mailto:kleber.lopes@mj.gov.br)

Mr Ricardo Ossamu Maehara  
Official Veterinarian, Technical Advisor  
Ministério da Agricultura, Pecuária e  
Abastecimento  
Secretaria de Relações Internacionais do  
Agronegócio – SRI/MAPA  
Departamento de Negociações Não Tarifárias  
– DNNT/SRI/  
Coordenação-Geral de Disciplinas Não  
Tarifárias no Comércio Internacional -  
CGNT/DNNT  
Esplanada dos Ministérios, Bloco D, Sala 349  
Brasília, Brazil  
Email: [ricardo.maehara@agricultura.gov.br](mailto:ricardo.maehara@agricultura.gov.br)

**CAMBODIA – CAMBODGE – CAMBOYA**

Mr Oun Phan  
Deputy Director General  
Cambodia Import Export Inspection and Fraud  
Repression Directorate General  
Ministry Of Commerce  
National Road No 1/ Str 18, Phum Kdey  
Takoy, Sangkat Vielsbov, khan Chbar  
Ampoeu, Phnom Penh  
Cambodia  
Tel: +855-12568356  
Email: [oun.phan@yahoo.com](mailto:oun.phan@yahoo.com)

**CANADA – CANADÁ**

Ms Kathy Twardek  
National Manager  
Consumer Protection and Market Fairness  
Division  
Canadian Food Inspection Agency  
1400 Merivale Road T2-6-141  
Ottawa, Ontario  
Canada  
Tel: 613-773-5489  
Email: [kathy.Twardek@inspection.gc.ca](mailto:kathy.Twardek@inspection.gc.ca)

Mrs Hélène Couture  
Chief, Evaluation Division  
Bureau of Microbial Hazards  
Health Canada  
251 Sir Frederick Banting Dr. P.L 2204E  
Ottawa, Ontario  
Canada  
Tel: +1-613-957-174  
Email: [Helene.Couture@HC-SC.gc.ca](mailto:Helene.Couture@HC-SC.gc.ca)

Prof Etienne Dako  
Professor/Food Microbiologist  
Université de Moncton  
18 Antonine-Maillet Université de Moncton  
Moncton, N.B.  
Canada  
Tel: 506-858-4080  
Email: [etienne.dako@umoncton.ca](mailto:etienne.dako@umoncton.ca)

Mr Benoît Dubé  
Regulatory and Standards Officer  
Canadian Food Inspection Agency  
Tower 2, 6th Floor, Room 253  
1400 Merivale Road  
Ottawa, Ontario,  
Canada  
Tel: 613-773-5244  
Email: [Benoit.Dube@Inspection.gc.ca](mailto:Benoit.Dube@Inspection.gc.ca)

Dr Brad Hicks  
Director  
Pacific Organic Seafood Association  
21222 24th Avenue  
Langley, B.C.  
Canada  
Tel: 604-788-4752  
Email: [BHicks@Firstmate.com](mailto:BHicks@Firstmate.com)

Ms Anne-Christine Poulin  
Senior Trade Policy Analyst  
Technical Trade Policy Division  
Agriculture and Agri-Food Canada  
1305 Baseline Road Tower 5, Floor 5  
Room 343  
Ottawa, Ontario  
Canada  
Tel: 613-773-3561  
Email: [Anne-Christine.Poulin@AGR.GC.CA](mailto:Anne-Christine.Poulin@AGR.GC.CA)

Mrs Grace Ramos  
Senior Program Officer  
Canadian Food Inspection Agency  
1400 Merivale Road  
Ottawa, Ontario  
Canada  
Tel: 613-773-5464  
Email: [Grace.Ramos@Inspection.gc.ca](mailto:Grace.Ramos@Inspection.gc.ca)

Ms Andrea Spencer  
Trade Policy Officer  
Global Affairs Canada  
111 Sussex Drive  
Ottawa, Ontario  
Canada  
Tel: 343-203-4260  
Email: [Andrea.Spencer@international.gc.ca](mailto:Andrea.Spencer@international.gc.ca)

Ms Maya Villeneuve  
Associate Director  
Bureau of Nutritional Sciences  
Health Canada  
251 Sir Frederick Banting Driveway, A.L.  
2203B, room B333  
Ottawa, Ontario  
Canada  
Tel: 613-960-4740  
Email: [Maya.Villeneuve@HC-SC.gc.ca](mailto:Maya.Villeneuve@HC-SC.gc.ca)

Mrs Alison Wereley  
Senior Program Officer  
Canadian Food Inspection Agency  
1400 Merivale Road, Tower 2  
Ottawa, Ontario  
Canada  
Tel: 613-773-6450  
Email: [Alison.Wereley@Inspection.gc.ca](mailto:Alison.Wereley@Inspection.gc.ca)

#### **CHILE – CHILI**

Dr Michel Loporati Néron  
Secretario Ejecutivo  
Agencia Chilena para la Inocuidad y Calidad  
Alimentaria, ACHIPIA  
Ministerio de Agricultura  
Nueva York 17, piso 4  
Santiago  
Chile  
Tel: +56 2 27979900  
Email: [michel.leporati@achipia.gob.cl](mailto:michel.leporati@achipia.gob.cl)

Mrs Karla Carmona Araya  
Asesor  
Agencia Chilena para la Inocuidad y Calidad  
Alimentaria, ACHIPIA  
Ministerio de Agricultura  
Nueva York 17, piso 4  
Santiago  
Chile  
Tel: +56 2 27979900  
Email: [karla.carmona@achipia.gob.cl](mailto:karla.carmona@achipia.gob.cl)

#### **CHINA – CHINE**

Mr Wai-yan Chan  
Scientific Officer (Risk Management)  
Centre for Food Safety, Food and  
Environmental Hygiene Department, HKSAR  
Government  
43/F, Queensway Government Offices, 66  
Queensway, HongKong  
Hongkong  
China  
Tel: +852-28675134  
Email: [waychan@fehd.gov.hk](mailto:waychan@fehd.gov.hk)

Mr Kwok Wai Ho  
Scientific Officer (Nutrition Labelling)  
Centre for Food Safety, Food and  
Environmental Hygiene Department, HKSAR  
Government  
43/F, Queensway Government Offices, 66  
Queensway, HongKong  
Hongkong  
China  
Tel: +852-39622068  
Email: [kwho@fehd.gov.hk](mailto:kwho@fehd.gov.hk)

Dr Zhigang Song  
Associate Professor/PhD  
Research Center of International Inspection  
and Quarantine Standards and Technical  
Regulations, AQ  
R909 Sanyuan Mansion, No 18 Xibahedongli,  
Chaoyang District, Beijing China  
Beijing  
China  
Tel: +86-010-84603871  
Email: [songzhg@263.net](mailto:songzhg@263.net)

Ms Liang Wang  
Clerk  
Shanghai Entry-Exit Inspection and  
Quarantine Bureau  
8 Shuntong Road, Pudong New  
District, Shanghai, China  
Shanghai  
China  
Tel: +86-021-68281936  
Email: [wangliang@shciq.gov.cn](mailto:wangliang@shciq.gov.cn)

Ms Lan Wu  
Section Chief  
Guangdong Entry-exit Inspection and  
Quarantine Bureau of the P.R.C  
66 Huacheng Avenue, Zhujiang New  
City, Tianhe District, Guangzhou, China  
Guangzhou  
China  
Tel: +86-020-38297960  
Email: [wul@gdcqi.gov.cn](mailto:wul@gdcqi.gov.cn)

Mr Jie Yin  
Assistant Researcher  
Chinese Academic of Inspection and  
Quarantine (CAIQ)  
Room A1109, No. 9, Madian East Road,  
Haidian District, Beijing  
Beijing, China  
Tel: +86-010-82260351  
Email: [13581808788@163.com](mailto:13581808788@163.com)

## COLOMBIA – COLOMBIE

Prof Alba Rocio Jimenez Tovar  
Profesional Especializada  
Instituto Nacional de Vigilancia de  
Medicamentos y Alimentos - INVIMA  
Carrera 10 No. 64 - 28  
Tel: 57-1-2948700 ext 3924  
Email: [ajimenezt@invima.gov.co](mailto:ajimenezt@invima.gov.co)

## COSTA RICA

Mrs Mónica Elizondo Andrade  
Directora Asuntos Científicos y Regulatorios  
Cámara Costarricense de la Industria  
Alimentaria (CACIA)  
Costa Rica  
Tel: (506) 2220 3031  
Email: [melizondo@cacia.org](mailto:melizondo@cacia.org)

## CUBA

Mr Angel Manuel Casamayor León  
Especialista en Regulaciones Técnicas y  
Calidad  
Dirección Regulaciones Técnicas y Calidad  
Ministerio de Comercio Exterior y la Inversión  
Extranjera  
Infanta y 23, Vedado  
La Habana  
Cuba  
Tel: 5378300022  
Email: [gabriel.lahens@mincex.cu](mailto:gabriel.lahens@mincex.cu)

Mrs Marileydy Herrera Olmo  
Directora de Calidad y Tecnología  
Calidad y Tecnología del Ministerio de la  
Industria Alimentaria (MINAL)  
Ministerio de la Industria Alimentaria (MINAL)  
Avenida 41 No. 4455 %48 y 50, Playa. La  
Habana  
La Habana  
Cuba  
Tel: 53-78300022  
Email: [nc@ncnorma.cu](mailto:nc@ncnorma.cu)

Mrs Olga Maria Valdes Almaral  
Jefa del Departamento de Registro de  
alimentos del INHEM  
Registro de alimentos  
Ministerio Salud Pública de Cuba (MINSAP)  
Infanta No. 1158 entre Llinás y Clavel. Cerro  
La Habana  
Cuba  
Tel: 53-78300022  
Email: [nc@ncnorma.cu](mailto:nc@ncnorma.cu)

**DENMARK - DANEMARK – DINAMARCA**

Ms Pernille Lundquist Madsen  
Deputy Head, Chemicals and Food Quality  
Division  
Danish Veterinary and Food Administration  
Stationsparken 31  
Glostrup  
Denmark  
Tel: +45 7227 6662  
Email: [plum@fvst.dk](mailto:plum@fvst.dk)

**ECUADOR – ÉQUATEUR**

Mrs Elizabeth Moreano  
Minister, Embassy of Ecuador to Canada  
99 Bank Street, Suite 230  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: 613-261-0759  
Email: [elizabethmoreao70@yahoo.com](mailto:elizabethmoreao70@yahoo.com)

Mr Oscar Ismael Ramirez Lama  
Second Secretary of Embassy of Ecuador  
99 Bank Street, Suite 230  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: 613-263-0704  
Email: [oramirez@gmail.com](mailto:oramirez@gmail.com)

**EGYPT - ÉGYPTÉ – EGIPTO**

Dr Nermeen El Fadeel  
Scientific and Regulatory Affairs Manager ,  
Egypt Region, Coca- Cola  
1 Amin Elrahany St., Nasr City- Cairo- Egypt  
Cairo  
Egypt  
Tel: 00222722187  
Email: [nermeenkhalifa@outlook.com](mailto:nermeenkhalifa@outlook.com)

Mr Mohamed Abd Elhamid Naser  
Food standards Specialist  
Organization: Egyptian Organization for  
Standardization and Quality (EOS)  
16 tadreeb el motderbeen , cairo ,Egypt  
Egypt  
Tel: 0201281337667  
Email: [atch\\_toto3@yahoo.com](mailto:atch_toto3@yahoo.com)

Mr Ahmad El Buckley  
Diplomat  
Embassy of Egypt  
454 Laurier Ave. East  
Ottawa, Ontario, Canada  
Email: [egyptemb@sympatico.ca](mailto:egyptemb@sympatico.ca)

Dr Dalia El Din  
General Manager of Imported Food Control  
General Organization for Export Import Control  
Cairo  
Egypt  
Tel: 01006676205  
Email: [daliashehabeldin@yahoo.com](mailto:daliashehabeldin@yahoo.com)

Mr Amr El Kilany  
Commercial Consul  
Egyptian Consulate in Montreal  
Rene Levesque Boul., Suite 3200  
Montreal, Quebec, Canada  
Tel: 514-861-6340  
Email: [egyptemb@sympatico.ca](mailto:egyptemb@sympatico.ca)

Ms Salwa El Mowafi  
Diplomat  
454 Laurier Ave. East  
Ottawa, Ontario, Canada  
Email: [egyptemb@sympatico.ca](mailto:egyptemb@sympatico.ca)

Mr Amr Koraiem  
Diplomat  
Egyptian Embassy  
454 Laurier Ave. East  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: 613-890-7369  
Email: [dr\\_amr\\_koraiem@hotmail.com](mailto:dr_amr_koraiem@hotmail.com)

**EUROPEAN UNION - UNION EUROPÉENNE  
- UNIÓN EUROPEA**

Ms Barbara Moretti  
Administrator  
DG Sante  
European Commission  
Rue Froissart 101  
Brussels  
Belgium  
Email: [barbara.moretti@ec.europa.eu](mailto:barbara.moretti@ec.europa.eu)

Mr Christophe Didion  
Administrator  
DG Sante  
European Commission  
B 232  
Brussels  
Belgium  
Email: [christophe.didion@ec.europa.eu](mailto:christophe.didion@ec.europa.eu)

Mr Dario Dubolino  
Administrator  
DG Mare  
European Union  
Brussels  
Belgium  
Tel: +32 229-86031  
Email: [dario.dubolino@ec.europa.eu](mailto:dario.dubolino@ec.europa.eu)

**FINLAND - FINLANDE – FINLANDIA**

Ms Anne Haikonen  
Legislative Counsellor  
Ministry of Agriculture and Forestry  
P.O.Box 30 FI-00023 Government  
Helsinki  
Finland  
Tel: +358-50-3697618  
Email: [anne.haikonen@mmm.fi](mailto:anne.haikonen@mmm.fi)

**FRANCE – FRANCIA**

Mrs Sophie Dussours  
Chargée de Mission  
Bureau 4D  
DGCCRF  
France  
Email:  
[sophie.dussours@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:sophie.dussours@dgccrf.finances.gouv.fr)

Ms Margaux Denis  
DGAL - Service de l'alimentation  
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire  
et de la forêt  
251 rue de Vaugirard  
PARIS  
France  
Tel: +33149555386  
Email: [margaux.denis@agriculture.gouv.fr](mailto:margaux.denis@agriculture.gouv.fr)

Mrs Annie Loch  
EU Public affairs Director  
Affaires Publiques Européennes  
DANONE  
17 boulevard Haussmann  
Paris  
France  
Tel: +33 1 44 35 24 32  
Email: [annie.loch@danone.com](mailto:annie.loch@danone.com)

**GERMANY - ALLEMAGNE – ALEMANIA**

Dr Katrin Stolle  
Deputy Head of Division  
Food Labelling  
Federal Ministry of Food and Agriculture  
Wilhelmstraße 54  
Berlin  
Germany  
Tel: +49 30 18529 4172  
Email: [katrin.stolle@bmel.bund.de](mailto:katrin.stolle@bmel.bund.de)

Dr Susanne Kettler  
Senior Director Scientific & Regulatory Affairs  
Europe, Middle East and Africa  
Scientific and Regulatory Affairs  
Coca-Cola s.a.  
Chaussee de Mons 1424  
Brussels  
Belgium  
Tel: +32 471 989045  
Email: [skettler@coca-cola.com](mailto:skettler@coca-cola.com)

Mr Bernd Kurzai  
Legal Counsel Food Law  
Central Department Quality Affairs  
Südzucker AG Mannheim/Ochsenfurt  
Gottlieb-Daimler-Straße 13  
Mannheim  
Germany  
Email: [bernd.kurzai@suedzucker.de](mailto:bernd.kurzai@suedzucker.de)

Ms Angelika Mrohs  
Managing Director  
German Federation for Food Law and Food  
Science (BLL e.V.)  
Claire-Waldoff-Straße 7  
Berlin  
Germany  
Tel: +49 30 206 143-133  
Email: [amrohs@bll.de](mailto:amrohs@bll.de)

Dr Jörg Rieke  
Executive Director  
Association of the German Dairy Industry  
(MIV)  
Jägerstraße 51  
Berlin  
Germany  
Tel: +49 30 – 40 30 44 5-22  
Email: [rieke@milchindustrie.de](mailto:rieke@milchindustrie.de)

Dr Alexander Tolkach  
R&D Director  
BMI e.G. (Bavarian Dairy Industrie coop)  
Kloetzmüllerstr. 140  
Landshut  
Germany  
Email: [a.tolkach@bmi-eg.com](mailto:a.tolkach@bmi-eg.com)

**GHANA**

Mrs Isabella Mansa Agra  
Ag. Deputy Chief Executive (FID)  
Food Inspection (FID)  
Food and Drugs Authority  
P.O.Box CT 2783 Cantonments Accra  
Accra  
Ghana  
Tel: +233 244 337249  
Email: [isabella.agra@fdaghana.gov.gh](mailto:isabella.agra@fdaghana.gov.gh)

Ms Gifty Aidoo  
Senior Regulatory Officer  
Food Evaluation And Registration  
Food And Drugs Authority  
P. O. Box Ct 2783, Cantonments  
Accra  
Ghana  
Tel: +233 207 741152  
Email: [giftieonline@yahoo.com](mailto:giftieonline@yahoo.com)

Ms Cynthia Adwoa Dapaah  
Corporate Attorney  
Legal  
Food And Drugs Authority  
P. O. Box Ct 2783 Cantonments  
Accra  
Ghana  
Tel: +233 244 212791  
Email: [Cynthia.dapaah@fdaghana.gov.gh](mailto:Cynthia.dapaah@fdaghana.gov.gh)

### GREECE - GRÈCE – GRECIA

Ms Pely Sousiopolou  
Counsellor for Economic & Commercial  
Affairs, Head of Economic & Commercial  
Office  
Embassy of Greece in Ottawa  
80 MacLaren St.  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: +1-613 238 6271  
Email: [soussiopolou@mfa.gr](mailto:soussiopolou@mfa.gr)

### GUINEA – GUINÉE

Mrs Mariama Barry  
Directrice Générale  
Ministère du Commerce  
Office National du Contrôle de Qualité  
Ministère du Commerce Quartier Almamy  
Commune Kaloum BP 13  
Conakry  
Guinea  
Tel: 00 224 628 13 13 81  
Email: [mariamabellabarry@yahoo.fr](mailto:mariamabellabarry@yahoo.fr)

Mrs Safiatou Diallo  
Directrice Generale  
Ministere de l'Environnement des Eaux et  
Foret  
Direction Nationale Assainissement et Cadre  
de Vie  
Quartier Coleah Lanseboundji BP 3318  
Conakry  
Guinea  
Tel: 00 224 622 15 38 52  
Email: [safiatoudial56@gmail.com](mailto:safiatoudial56@gmail.com)

### HUNGARY - HONGRIE – HUNGRÍA

Ms Beatrix Kuti  
Quality Expert  
Department of Food Processing  
Ministry of Agriculture  
Kossuth Lajos tér 11.  
Budapest  
Hungary  
Tel: 00 36 1 795 3481  
Email: [beatrix.kuti@fm.gov.hu](mailto:beatrix.kuti@fm.gov.hu)

### INDIA – INDE

Mr Bimal Kumar Dubey  
Director (Imports)  
Food Safety And Standards Authority Of India  
FDA Bhawan, Near Bal Bhawan  
Email: [bkubey@fssai.gov.in](mailto:bkubey@fssai.gov.in)

Mr Aditya Jain  
Senior Manager  
National Dairy Development Board  
Anand, Gujarat, India  
Email: [aditya@nddb.coop](mailto:aditya@nddb.coop)

### INDONESIA – INDONÉSIE

Mrs Dini Gardenia  
Head of Sub Directorate of Food and Food  
Additives Evaluation  
Directorate of Food Safety Evaluation  
National Agency of Drug and Food Control  
Jl. Percetakan Negara No.23  
Jakarta  
Indonesia  
Tel: +62 21 42800221  
Email: [ditpkp\\_bpom@yahoo.com](mailto:ditpkp_bpom@yahoo.com)

Mr Christophorus Barutu  
Trade Attaché  
Embassy of the Republic of Indonesia  
55 Parkdale Avenue  
Ottawa, Ontario K1Y 1E5, Canada  
Tel.: (613) 724-1100, ext. 306  
Fax: (613) 724-7932  
Email: [c.barutu@indonesia-ottawa.org](mailto:c.barutu@indonesia-ottawa.org)

Mr Evi Noviarsyah Latief  
Head Section Food Halal Labelling Inspection  
Directorate of Food Inspection and  
Certification  
National Agency of Drug and Food Control  
Jl. Percetakan Negara No. 23  
Jakarta  
Indonesia  
Tel: +6221 42803255  
Email: [noviarsyah@gmail.com](mailto:noviarsyah@gmail.com)



Mrs Ati Widya Perana  
Head Section for Codex  
Directorate of Food Products Standardization  
National Agency of Drug and Food Control  
Jl. Percetakan Negara No.23  
Jakarta  
Indonesia  
Tel: +62 21 42875584  
Email: [codexbpom@yahoo.com](mailto:codexbpom@yahoo.com)

Mrs Lasrida Yuniaty  
Head of Section Food Product Standardization  
Directorate of Food Products Standardization  
National Agency of Drug and Food Control  
Jl. Percetakan Negara No.23 Jakarta Pusat  
Jakarta  
Indonesia  
Tel: +62 21 42875584  
Email: [subditspo2@yahoo.com](mailto:subditspo2@yahoo.com)

**IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) - IRAN  
(RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') - IRÁN  
(REPÚBLICA ISLÁMICA DEL)**

Dr Mohammad Hossein Shojaee Aliabadi  
Senior Scientific Adviser  
Institute of Standard & Industrial Research of  
Iran  
No: 96; Parcham Street Tohid Square;  
1457844393 Tehran I.R.Iran  
Tehran  
Iran (Islamic Republic of)  
Tel: +0989121591766  
Email: [faroughlab@gmail.com](mailto:faroughlab@gmail.com)

**ITALY - ITALIE – ITALIA**

Mrs Raffaella Fiora  
Director of Food Law  
Soremartec Italia S.r.l.  
Piazzale Pietro Ferrero, 1  
Alba  
Italy  
Tel: +39 0173 313065  
Email: [raffaella.fiora@ferrero.com](mailto:raffaella.fiora@ferrero.com)

Mr Ciro Impagnatiello  
Codex Contact Point  
Department of the European Union and  
International Policies and of the Rural  
Development  
Ministry of Agricultural Food and Forestry  
Policies  
Via XX Settembre, 20  
Rome  
Italy  
Tel: +39 06 46654058  
Email: [c.impagnatiello@politicheagricole.it](mailto:c.impagnatiello@politicheagricole.it)

Dr Giuseppe Lembo  
Senior Researcher - Organic aquaculture  
expert  
COISPA - Stazione Sperimentale per lo Studio  
delle Risorse del Mare  
Via Dei Trulli, 18/20  
Bari  
Italy  
Tel: +39 080 5433596  
Email: [lembo@coispa.it](mailto:lembo@coispa.it)

Mr Luca Ragaglini  
Vice Director  
AIDEPI  
Viale del Poggio Fiorito, 61  
Rome  
Italy  
Tel: +39 06 80910720  
Email: [luca.ragaglini@aidepi.it](mailto:luca.ragaglini@aidepi.it)

**JAPAN - JAPON – JAPÓN**

Dr Toshitaka Masuda  
Deputy Director  
Food Labelling Division  
Consumer Affairs Agency  
3-1-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku,  
Tokyo  
Japan  
Tel: +81-3-3507-8800  
Email: [g.codex-j@caa.go.jp](mailto:g.codex-j@caa.go.jp)

Prof Hiroaki Hamano  
Adviser  
International Life Sciences Institute Japan  
Nishikawa Bldg 5F, 3-5-19 Kojimachi,  
Chiyoda-ku,  
Tokyo  
Japan  
Tel: +81-3-5215-3535  
Email: [hhamano@ilsijapan.org](mailto:hhamano@ilsijapan.org)

Prof Satoshi Ishizuka  
Adviser  
Laboratory of Nutritional Biochemistry  
Research Faculty of Agriculture  
Hokkaido University  
Kita 9, Nishi 9, Kita-ku, Sapporo  
Hokkaido  
Japan  
Tel: +81-11-706-2811  
Email: [g.codex-j@caa.go.jp](mailto:g.codex-j@caa.go.jp)

Mr Hiroyuki Okochi  
Associate Director  
Fish Ranching and Aquaculture Division  
Fisheries Agency  
1-2-1, Kasumigaseki, Chiyodaku  
Tokyo  
Japan  
Tel: +81-3-3501-1961  
Email: [hiroyuki\\_okochi230@maff.go.jp](mailto:hiroyuki_okochi230@maff.go.jp)

Ms Aya Orito-nozawa  
Section Chief  
Food Safety Policy Division, Food Safety and  
Consumer Affairs Bureau  
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries  
1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
Tokyo  
Japan  
Tel: +81-3-3502-8732  
Email: [aya\\_orito460@maff.go.jp](mailto:aya_orito460@maff.go.jp)

Mr Kinya Tokunaga  
Official  
Food Labelling Division  
Consumer Affairs Agency  
3-1-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku,  
Tokyo  
Japan  
Tel: +81-3-3507-8800  
Email: [g.codex-j@caa.go.jp](mailto:g.codex-j@caa.go.jp)

Mr Makoto Yamauchi  
Assistant Director  
Fisheries Processing Industries and Marketing  
Division  
Fisheries Agency  
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyodaku  
Tokyo  
Japan  
Tel: +81-3-3501-1961  
Email: [makoto\\_yamauchi620@maff.go.jp](mailto:makoto_yamauchi620@maff.go.jp)

#### **MALAYSIA - MALAISIE – MALASIA**

Ms Ruhana Abdul Latif  
Principal Assistant Director  
Food Safety and Quality Division  
Ministry of Health Malaysia  
Level 4, Menara Prisma No.26, Jalan  
Persiaran Perdana, Precint 3 62675 Putrajaya  
Malaysia  
Putrajaya  
Malaysia  
Tel: +603-8885 0797 ext 4003  
Email: [ruhana\\_latif@moh.gov.my](mailto:ruhana_latif@moh.gov.my)

Mr Ahmad Shanizam Ab Ghani  
Trade Commissioner  
Malaysia External Trade Development  
Corporation (MATRADE)  
Consulate of Malaysia (Trade Office), First  
Canadian Place, 100 King Street West, Suite  
5130, P.O Box 389  
Toronto  
Malaysia  
Tel: 416 504 6111  
Email: [toronto@matrade.gov.my](mailto:toronto@matrade.gov.my)

Ms Rohaya Mamat  
Director  
Regulatory Affairs  
Federation of Malaysian Manufacturers  
Wisma FMM, No. 3, Persiaran Dagang PJU 9,  
Bandar Sri Damansara 52200 Kuala Lumpur  
Malaysia  
Kuala Lumpur  
Malaysia  
Tel: +603-6286 7200  
Email: [rohaya.mamat@mjn.com](mailto:rohaya.mamat@mjn.com)

#### **MEXICO - MEXIQUE – MÉXICO**

Ms Pamela Suárez Brito  
Gerente de Asuntos Internacionales en  
Inocuidad Alimentaria  
Dirección Ejecutiva de Operación  
Internacional  
Comisión Federal para la Protección contra  
Riesgos Sanitarios (COFEPRIS)  
Monterrey #33 Piso 2, Col. Roma Delegación  
Cuauhtémoc  
Mexico Distrito Federal  
Mexico  
Tel: 525550805389  
Email: [psuarez@cofepris.gob.mx](mailto:psuarez@cofepris.gob.mx)

Ms Sandra Herrero Cagigas  
Vicepresidente de la Comisión de Salud de la  
Confederación de Cámaras Industriales de los  
Estados Unidos Mexicanos (CONAMIN)  
Ciudad de México  
México  
Tel: +52 (55) 5752-0043  
Email: [sandra.herrero@hecaservicios.net](mailto:sandra.herrero@hecaservicios.net)

Mr Álvaro Israel Perez Vega  
Comisionado de Operación Sanitaria  
Secretaría de Salud  
Comisión Federal para la Protección contra  
Riesgos Sanitarios  
Oklahoma no. 14, Colonia Nápoles,  
Delegación Benito Juárez C.P. 03810  
Ciudad de México  
Mexico  
Tel: +(5255) 5080 5200  
Email: [aiperez@cofepris.gob.mx](mailto:aiperez@cofepris.gob.mx)

Mr Raúl Gerardo Portillo Aldrett  
Director de Asuntos Científicos y Regulatorios  
y Presidente de la Rama 17  
Asuntos Científicos y Regulatorios  
Cámara Nacional de la Industria de  
Transformación (CANACINTRA)  
Mexico, DF  
Mexico  
Tel: +52 55 52 62 23 86  
Email: [rportillo@cooca-cola.com](mailto:rportillo@cooca-cola.com)

#### **MOROCCO - MAROC – MARRUECOS**

Mr Oussama Nadifi  
Chef de division de la réglementation et  
normalisation  
Agriculture  
Office National de Sécurité Sanitaire des  
Produits Alimentaires  
Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui, Agdal  
Rabat  
Morocco  
Tel: +212673997816  
Email: [Oussama.Nadifi@onssa.gov.ma](mailto:Oussama.Nadifi@onssa.gov.ma)

#### **MOZAMBIQUE**

Dr Maria Carolina Virgilio Omar  
Confederation of Business Association of  
Mozambique  
Rua dos Desportistas Number 833 3rd Floor  
Maputo  
Maputo  
Mozambique  
Tel: +258 843030840  
Email: [Maria.Omar@MZ.nestle.com](mailto:Maria.Omar@MZ.nestle.com)

#### **NETHERLANDS - PAYS-BAS – PAÍSES BAJOS**

Ms Inge Stoelhorst  
Policy Coordinator  
Nutrition, Health Protection and Prevention  
Department  
Ministry of Health, Welfare and Sport  
Parnassusplein 5  
Den Haag  
Netherlands  
Tel: +31 6 31753465  
Email: [i.stoelhorst@minvws.nl](mailto:i.stoelhorst@minvws.nl)

Ms Gieta Mahabir  
Senior Policy Advisor  
Ministry of Economic Affairs  
Bezuidenhoutseweg 73  
Den Haag  
Netherlands  
Tel: +31 70 3784198  
Email: [g.mahabir@minez.nl](mailto:g.mahabir@minez.nl)

Mr Alexander Rogge  
administrator  
DGB 2B  
General Secretariat of the Council  
Rue de la Loi/Wetstraat 175  
Brussels  
Belgium  
Email: [alexander.rogge@consilium.europa.eu](mailto:alexander.rogge@consilium.europa.eu)

Ms Melanie Van Vugt  
Legal policy officer  
Nutrition, Health Protection and Prevention  
Department  
Ministry of Health, Welfare and Sport  
Parnassusplein 5  
The Hague  
Netherlands  
Tel: +31 6 21160669  
Email: [ma.vugt@minvws.nl](mailto:ma.vugt@minvws.nl)

#### **NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE - NUEVA ZELANDIA**

Ms Jenny Reid  
Manager, Food Science & Risk Assessment  
Ministry for Primary Industries  
25 The Terrace  
Wellington  
New Zealand  
Email: [jenny.reid@mpi.govt.nz](mailto:jenny.reid@mpi.govt.nz)

Ms Phillippa Hawthorne  
Senior Adviser  
Ministry for Primary Industries  
25 The Terrace  
New Zealand  
Email: [Phillippa.hawthorne@mpi.govt.nz](mailto:Phillippa.hawthorne@mpi.govt.nz)

#### **NIGERIA – NIGÉRIA**

Mrs Eva Obiageli Edwards  
Assistant Director  
Food Safety and Applied Nutrition  
National Agency for Food and Drug  
Administration and Control  
Plot 1, Isolo Industrial Estate, Apapa/Oshodi  
Express Way  
Lagos  
Nigeria  
Tel: + 234-8023109251  
Email: [edwards.eo@nafdac.gov.ng](mailto:edwards.eo@nafdac.gov.ng)

Mr Fred Nduka Chiazor  
Scientific and Regulatory Affairs Director  
Coca-Cola Nigeria Limited  
16 Gerrard Road, Ikoyi  
Lagos  
Nigeria  
Tel: +2348035352226  
Email: [fchiazor@coca-cola.com](mailto:fchiazor@coca-cola.com)

#### **NORWAY - NORVÈGE – NORUEGA**

Mrs Lise Charlotte Rokkones  
Head of Section  
Norwegian Food Safety Authority  
Seafood Section  
Postboks 383  
Brumunddal  
Norway  
Tel: + 47 22 77 85 96  
Email: [Lise.Torkildsen@mattilsynet.no](mailto:Lise.Torkildsen@mattilsynet.no)

#### **PARAGUAY**

Mrs Zuny Mabel Zarza De Riquelme  
Coordinadora del CCFL  
Unidad De Asuntos Regulatorios  
Instituto Nacional De Alimentación Y Nutrición  
- INAN- MSPyBS  
Stma. Trinidad esquina Itapua Asunción -  
Asunción  
Paraguay  
Tel: 595 21 294073  
Email: [zmzarza@hotmail.com](mailto:zmzarza@hotmail.com)

Ing Rodolfo Grau Brizuela  
Miembro del Comité Nacional del Codex  
Paraguay  
Privado  
Asociación Rural del Paraguay  
Ruta Troperos del Chaco Km 14 Mariano  
Roque Alonso - Paraguay  
Mariano Roque Alonso  
Paraguay  
Tel: (+595) 021 754 412  
Email: [rudygrau@hotmail.com](mailto:rudygrau@hotmail.com)

#### **POLAND - POLOGNE – POLONIA**

Mr Tomasz Kijewski  
Third Secretary, Economic Affairs  
Economic Section  
Polish Embassy in Canada  
443 Daly Avenue  
Ottawa  
Poland  
Tel: +1 613 7890468  
Email: [Tomasz.Kijewski@msz.gov.pl](mailto:Tomasz.Kijewski@msz.gov.pl)

#### **REPUBLIC OF KOREA - RÉPUBLIQUE DE CORÉE - REPÚBLICA DE COREA**

Dr Seog Youn Kang  
Director  
Food Consumption and Safety Division  
Ministry of Food and Drug Safety  
Osong Health Technology Administration  
Complex, 187 Osongsaengmyeong2(i)-ro,  
Osong-eup, Heungdeok-gu cheongju-si,  
Chungcheongbuk-do, Korea  
Cheong ju-si  
Republic of Korea  
Tel: 82-43-719-2851  
Email: [kingsaveyou@korea.kr](mailto:kingsaveyou@korea.kr)

Dr Yong Jae Kim  
Food Policy Coordination Division  
Ministry of Food and Drug Safety  
Osong Health Technology Administration  
Complex, 187 Osongsaengmyeong2(i)-ro,  
Osong-eup, Heungdeok-gu cheongju-si,  
Chungcheongbuk-do, Korea  
Cheongju-si  
Republic of Korea  
Tel: 82-43-719-2030  
Email: [kyj1214@korea.kr](mailto:kyj1214@korea.kr)

Ms Hye Min Na  
 Codex Researcher  
 Food Consumption and Safety Division  
 Ministry of Food and Drug Safety  
 Osong Health Technology Administration  
 Complex, 187 Osongsaengmyeong2(i)-ro,  
 Osong-eup, Heungdeok-gu cheongju-si,  
 Chungcheongbuk-do, Korea  
 Cheongju-si  
 Republic of Korea  
 Tel: 82-43-719-2859  
 Email: [rana9861@korea.kr](mailto:rana9861@korea.kr)

Ms Hyun Young Oh  
 Assistant Director  
 Agri-Food Certification & Management  
 National Agricultural Products Quality  
 Management Service  
 Republic of Korea  
 Tel: 82-54-429-4178  
 Email: [hyunyoung@korea.kr](mailto:hyunyoung@korea.kr)

#### **RUSSIAN FEDERATION - FÉDÉRATION DE RUSSIE - FEDERACIÓN DE RUSIA**

Mr Yaroslav Fedosov  
 Centre of Risk Analysis Director  
 The All-Russian State Center for Quality and  
 Standardization of Veterinary Drugs and Feed  
 (VGNKI)  
 Email: [yaroslavfk@hotmail.com](mailto:yaroslavfk@hotmail.com)

Mrs Olga Ivanova  
 Chief Expert  
 Assessment division of veterinary risks and  
 risk-oriented forecasting in the field of  
 monitoring res  
 Rosselkhoz nadzor  
 Email: [helga8705@mail.ru](mailto:helga8705@mail.ru)

Mr Anatoly Kutysenko  
 Vice-chair  
 Optimal Foods Committee  
 Russian Union of Industrialists and  
 Entrepreneurs (RUIE)  
 Kotelnicheskaya nab., 17  
 Moscow  
 Russian Federation  
 Tel: +7-495-642-6140  
 Email: [Anatol-k@rambler.ru](mailto:Anatol-k@rambler.ru)

Dr Alexey Petrenko  
 Consultant  
 Optimal Nutrition Commission  
 Russian Union of Industrialists and  
 Entrepreneurs  
 Kotelnicheskaya nab., 17  
 Moscow  
 Russian Federation  
 Email: [asp@me.com](mailto:asp@me.com)

Dr Elena Smirnova  
 Scientific Secretary  
 Institute of Nutrition  
 Ustyinskiy proezd 2/14  
 Moscow  
 Russian Federation  
 Tel: +7 495 698 53 42  
 Email: [smirnova@ion.ru](mailto:smirnova@ion.ru)

#### **SINGAPORE – SINGAPOUR - SINGAPUR**

Ms Peik Ching Seah  
 Deputy Director  
 Regulatory Administration Group  
 Regulatory Programmes Department  
 Agri-Food and Veterinary Authority of  
 Singapore  
 Singapore

#### **SLOVAKIA - SLOVAQUIE – ESLOVAQUIA**

Ms Mária Birešová  
 Attaché  
 Agriculture and Fisheries Unit  
 Permanent Representation of the Slovak  
 Republic to the EU  
 Avenue de Cortenbergh 107  
 Bruxelles  
 Belgium  
 Tel: +32 475 530 316  
 Email: [maria.biresova@mzv.sk](mailto:maria.biresova@mzv.sk)

#### **SPAIN - ESPAGNE – ESPAÑA**

Mr Agustin Palma Barriga  
 Nutritional Risks Officer  
 Subdirector General for Food Safety  
 Promotion  
 Spanish Agency for Consumer Affairs, Food  
 Safety and Nutrition  
 C\ Alcalá, 56  
 Madrid  
 Spain  
 Email: [apalma@msssi.es](mailto:apalma@msssi.es)

#### **SWEDEN - SUÈDE – SUECIA**

Mrs Kristina Lagestrand Sjölin  
 Principal Regulatory Officer  
 National Food Agency  
 Box 622  
 Uppsala  
 Sweden  
 Tel: +46 18175500  
 Email: [kristina.sjolin@slv.se](mailto:kristina.sjolin@slv.se)

**SWITZERLAND - SUISSE – SUIZA**

Mrs Sandra Di Medio Steinmann  
Scientific Officer  
Food and Nutrition  
Federal Food Safety and Veterinary Office  
FSVO  
Bern  
Switzerland  
Email: [sandra.dimedio@blv.admin.ch](mailto:sandra.dimedio@blv.admin.ch)  
Mrs Marie-France Pagerey  
CT-Regulatory and Scientific Affairs & EUR  
RSA Head  
Nestec Ltd.  
Avenue Nestlé 55 Post Box  
Vevey  
Switzerland  
Email: [MarieFrance.Pagerey@nestle.com](mailto:MarieFrance.Pagerey@nestle.com)

**THAILAND - THAÏLANDE – TAILANDIA**

Ms Oratai Silapanaporn  
Advisor of the National Bureau of Agricultural  
Commodity and Food Standards  
National Bureau of Agricultural Commodity  
and Food Standards  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
50 Phaholyothin Road Ladyao Chatuchak  
Bangkok  
Thailand  
Tel: +662 561 2277  
Email: [oratai\\_si@hotmail.com](mailto:oratai_si@hotmail.com)

Dr Paisarn Dunkum  
Deputy Secretaries-General  
Food and Drug Administration  
Ministry of Public Health  
Ministry of Public Health Mueang Nonthaburi  
District  
Nonthaburi  
Thailand  
Email: [paisarn@fda.moph.go.th](mailto:paisarn@fda.moph.go.th)

Dr Panisuan Jamnarnwej  
Honorary President  
Thai Frozen Foods Association  
150 Rajbopit Rd., Wat Rajbopit sub-District,  
Pranakhorn District  
Bangkok  
Thailand  
Tel: 662 622 1860-76  
Email: [panisuan@yahoo.com](mailto:panisuan@yahoo.com)

Ms Malee Jirawongsy  
(Acting) Expert in Food Standard  
Food and Drug Administration  
Ministry of Public Health  
Ministry of Public Health Mueang Nonthaburi  
District,  
Nonthaburi  
Thailand  
Tel: 6625907214  
Email: [fdamasy@fda.moph.go.th](mailto:fdamasy@fda.moph.go.th)

Ms Dawisa Paiboonsiri  
Standards Officer  
National Bureau of Agricultural Commodity  
and Food Standards  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
50 Phaholyothin Road Ladyao  
Bangkok  
Thailand  
Tel: +6625612277 ext. 1427  
Email: [dawisa.p@gmail.com](mailto:dawisa.p@gmail.com)

Ms Kwantawee Paukatong  
Food Processing Industry Club  
The Federation of Thai Industries  
Queen Sirikit National Convention Center,  
Zone C, 4th Floor, 60 New Rachadapisek Rd.,  
Klongtoey  
Bangkok  
Thailand  
Tel: +6629550777  
Email: [Kwantawee.paukatong@th.nestle.com](mailto:Kwantawee.paukatong@th.nestle.com)

Ms Chanikan Thanupitak  
Trade and Technical Manager of Fisheries  
Products  
Thai Food Processors' Association  
170 / 21 -22 9th Floor Ocean Tower 1 Bldg.,  
New Ratchadapisek Rd., Klongtoey  
Bangkok  
Thailand  
Tel: +662 261 2684-6  
Email: [fish@thaifood.org](mailto:fish@thaifood.org)

**TUNISIA - TUNISIE – TÚNEZ**

Mr Riadh Essid  
Ambassador  
Embassy of Tunisia  
515 O'Connor Street  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: 613-263-3617  
Email: [ambtun13@bellnet.ca](mailto:ambtun13@bellnet.ca)

Mr Borhene El Kamel  
Deputy Chief of Mission  
Embassy of Tunisia  
515 O'Connor Street  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: 613-237-0330  
Email: [ambtun13@bellnet.ca](mailto:ambtun13@bellnet.ca)

**TURKEY - TURQUIE – TURQUÍA**

Mrs Ferda Bitlislioglu  
Engineer  
The General Directorate of Food and Control  
The Ministry of Food, Agriculture and  
Livestock  
Eskisehir Yolu 9. km Lodumlu  
Ankara  
Turkey  
Tel: 00903122587758  
Email: [ferda.bitlislioglu@tarim.gov.tr](mailto:ferda.bitlislioglu@tarim.gov.tr)

Ms Burcu Sari  
Engineer  
The General Directorate of Food and Control  
The Ministry of Food, Agriculture and  
Livestock  
Eskisehir Yolu 9. km Lodumlu  
Ankara  
Turkey  
Tel: 00903122587751  
Email: [burcu.sari@tarim.gov.tr](mailto:burcu.sari@tarim.gov.tr)

Mr Abdurrahman Uz  
Director  
Directorate of Food Laboratory  
Turkish Standards Institute (TSE)  
Necatibey Caddesi No: 112 Bakanliklar  
Ankara  
Turkey  
Tel: 00903124166412  
Email: [auz@tse.org.tr](mailto:auz@tse.org.tr)

Mr Murat Çalışkan  
Assistance Expert  
General Directorate of Product Safety and  
Inspection  
Ministry of Economy  
T.C. Ekonomi Bakanlığı İnönü Bulvarı No:36  
Ankara  
Turkey  
Email: [caliskanmu@ekonomi.gov.tr](mailto:caliskanmu@ekonomi.gov.tr)

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI -  
REINO UNIDO**

Ms Pendi Najran  
Senior Scientific Officer  
Department for Environment, Food and Rural  
Affairs  
Area 1A, Nobel House 17, Smith Square  
London  
United Kingdom  
Tel: +44 (0)20 8026 3867  
Email: [pendi.najran@defra.gsi.gov.uk](mailto:pendi.najran@defra.gsi.gov.uk)

**UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-  
UNIS D'AMÉRIQUE - ESTADOS UNIDOS DE  
AMÉRICA**

Ms Felicia B Billingslea  
Director, Food Labeling and Standards D  
Center for Food Safety and Applied Nutrition  
U.S. Food and Drug Administration  
5100 Paint Branch Parkway, HFS-820  
College Park  
United States of America  
Tel: +1-240-402-2371  
Email: [Felicia.Billingslea@fda.hhs.gov](mailto:Felicia.Billingslea@fda.hhs.gov)

Dr Douglas Balantine  
Director, Office of Nutrition and Food  
Labeling  
Center for Food Safety and Applied Nutrition  
U.S. Food and Drug Administration  
5100 Paint Branch Parkway, HFS-800  
College Park  
United States of America  
Tel: +1-240-402-2373  
Email: [Douglas.Balantine@fda.hhs.gov](mailto:Douglas.Balantine@fda.hhs.gov)

Dr Lisa Brines  
Agricultural Marketing Specialist  
U.S. Department of Agriculture  
Agricultural Marketing Service, National  
Organic Program  
1400 Independence Ave SW Room 2646-  
South, Stop 0268  
Washington, DC  
United States of America  
Tel: +1-202-821-9683  
Email: [lisa.brines@ams.usda.gov](mailto:lisa.brines@ams.usda.gov)

Mr Jeff Canavan  
Deputy Director, Labeling and Program  
Delivery Division  
Food Safety and Inspection Service  
Department of Agriculture  
1400 Independence Avenue., SW  
Washington, DC  
United States of America  
Tel: +1-301-504-0879  
Email: [Jeff.canavan@usda.gov](mailto:Jeff.canavan@usda.gov)

Ms Katherine Dimatteo  
Managing Partner  
Wolf, DiMatteo and Associates  
49 Race Street  
New Castle, VA  
United States of America  
Tel: +1413-624-5569  
Email: [kdimatteo@organicspecialists.com](mailto:kdimatteo@organicspecialists.com)

Ms Marsha Echols  
Attorney/Professor of Law  
3286 M Street, N.W.  
Washington, D.C  
United States of America  
Tel: +1-202-625-1451  
Email: [echols@marshaechols.com](mailto:echols@marshaechols.com)

Ms Mari Kirrane  
Wine Trade and Technical Advisor  
International Trade Division  
Alcohol & Tobacco Tax & Trade Bureau  
490 N. Wiget Lane  
Walnut Creek, CA  
United States of America  
Tel: +1 5136843289  
Email: [Mari.Kirrane@ttb.gov](mailto:Mari.Kirrane@ttb.gov)

Dr Andrea Krause  
Food Technologist  
Center for Food Safety and Applied Nutrition  
U.S. Food and Drug Administration  
5100 Paint Branch Parkway, HFS-820  
College Park  
United States of America  
Tel: +1-240-402-3719  
Email: [Andrea.Krause@fda.hhs.gov](mailto:Andrea.Krause@fda.hhs.gov)

Dr Catherine Kwik-Urbe  
Global Director of Applied Scientific Research  
and Scientific Regulatory Affairs  
Mars, Inc.  
20425 Seneca Meadows Parkway  
Germantown  
United States of America  
Tel: +1301 444 7951  
Email: [Catherine.Kwik-Urbe@mss.ffmpeg.com](mailto:Catherine.Kwik-Urbe@mss.ffmpeg.com)

Mrs Barbara McNiff  
Senior International Issues  
Food Safety and Inspection Service; Office of  
Codex  
U.S. Department of Agriculture  
1400 Independence Ave; SW  
Washington, DC  
United States of America  
Tel: 202-690-4719  
Email: [Barbara.McNiff@fsis.usda.gov](mailto:Barbara.McNiff@fsis.usda.gov)

Ms Farah Naim  
International Trade Specialist  
U.S. Department of Agriculture  
Foreign Agriculture Service/Office of  
Agreements and Scientific Affairs  
1400 Independence Avenue SW  
Washington, DC  
United States of America  
Tel: +1-202-649-3859  
Email: [Farah.Naim@fas.usda.gov](mailto:Farah.Naim@fas.usda.gov)

Mr Daniel Reese  
International Policy Analyst  
U.S. Food and Drug Administration  
Center for Food Safety and Applied Nutrition  
5100 Paint Branch Parkway, HFS-820  
College Park, MD  
United States of America  
Tel: +1-240-402-2126  
Email: [Daniel.reese@fda.hhs.gov](mailto:Daniel.reese@fda.hhs.gov)

#### **URUGUAY**

Mrs Gervaz Trilce  
Ministerio de Relaciones Exteriores  
Tel: +16132995538  
Email:  
[negociaciones.organismos@mrree.gub.uy](mailto:negociaciones.organismos@mrree.gub.uy)

#### **FOODDRINKEUROPE**

Mr Dirk Jacobs  
Deputy Director General  
FoodDrinkEurope  
9-31 Av. des Nerviens  
Brussels  
Belgium  
Email: [d.jacobs@fooddrinkeurope.eu](mailto:d.jacobs@fooddrinkeurope.eu)



**INTERNATIONAL GOVERNMENTAL  
ORGANIZATIONS – ORGANISATIONS  
GOUVERNEMENTALES  
INTERNATIONALES – ORGANIZACIONES  
GUBERNAMENTALES  
INTERNACIONALES**

**INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
CONSUMER FOOD ORGANIZATIONS  
(IACFO)**

Mr Bill Jeffery  
Executive Director  
Centre for Health Science and Law  
International Association of Consumer Food  
Organizations  
International Association of Consumer Food  
Organizations (IACFO) c/o Centre for Health  
Science and Law Suite 740, One Rideau  
Street  
Ottawa  
Canada  
Tel: 6132447337  
Email: [billjeffery@healthscienceandlaw.ca](mailto:billjeffery@healthscienceandlaw.ca)

**INTERNATIONAL ALLIANCE OF  
DIETARY/FOOD SUPPLEMENT  
ASSOCIATIONS (IADSA)**

Dr Tomoji Igarashi  
IADSA member  
Rue de l'Association 50 1000 Brussels  
Brussels  
Belgium  
Email: [secretariat@iadsa.org](mailto:secretariat@iadsa.org)

**INTERNATIONAL BABY FOOD ACTION  
NETWORK (IBFAN)**

Ms Elisabeth Sterken  
Director  
INFACT Canada/IBFAN North America  
International Baby Food Action Network  
(IBFAN)  
63 Burtch's Lane Rockport Ontario Canada  
K0E 1V0  
Rockport, Ontario  
Canada  
Email: [esterken@infactcanada.ca](mailto:esterken@infactcanada.ca)

**INTERNATIONAL CO-OPERATIVE  
ALLIANCE (ICA)**

Mr Kazuo Onitake  
Head of Unit  
Safety Policy Service  
Japanese Consumers' Co-operative Union  
Co-op Plaza, 3-29-8, Shibuya, Shibuya-ku,  
Tokyo  
Japan  
Tel: +81 3-5778-8109  
Email: [kazuo.onitake@jccu.coop](mailto:kazuo.onitake@jccu.coop)

**INTERNATIONAL COUNCIL ON AMINO  
ACID SCIENCE (ICAAS)**

Dr Eyassu Abegaz  
ICAAS - International Council on Amino Acid  
Science  
Email: [ICAAS@kelleneurope.com](mailto:ICAAS@kelleneurope.com)

Dr Kaori Ono  
ICAAS - International Council on Amino Acid  
Science  
Email: [ICAAS@kelleneurope.com](mailto:ICAAS@kelleneurope.com)

Mr Hiromi Ota  
ICAAS - International Council on Amino Acid  
Science  
Email: [ICAAS@kelleneurope.com](mailto:ICAAS@kelleneurope.com)

**INTERNATIONAL COUNCIL OF  
BEVERAGES ASSOCIATIONS (ICBA)**

Mr Robert Earl  
Advisor  
International Council of Beverages  
Associations  
1101 16th St NW  
Washington DC  
United States of America  
Email: [robertearl@coca-cola.com](mailto:robertearl@coca-cola.com)

Mr Hiroshi Kono  
Japan Soft Drinks Association  
3-3-3 Nihonbashi-Muromachi, Chuo-ku  
Tokyo  
Japan  
Email: [Hiroshi\\_Kono@suntory.co.jp](mailto:Hiroshi_Kono@suntory.co.jp)

Dr Hugh Lippman  
Advisor  
International Council of Beverages  
Associations  
1101 16th Street NW  
Washington, D.C.  
United States of America  
Email: [lippman@coca-cola.com](mailto:lippman@coca-cola.com)

**INTERNATIONAL CHEWING GUM  
ASSOCIATION (ICGA) (ICGA)**

Mr Rick Mann  
ICGA  
1001 G Street N.W Suite 500 West  
Washington  
United States of America  
Tel: +1 202 434 4100  
Email: [mann@khlaw.com](mailto:mann@khlaw.com)

**INTERNATIONAL COUNCIL OF GROCERY  
MANUFACTURERS ASSOCIATIONS  
(ICGMA)**

Ms Kimberly Wingfield  
Director, Science Policy, Labeling and  
Standards  
Grocery Manufacturers Association  
1350 I Street, NW Suite 300  
Washington, DC  
United States of America  
Tel: 202 637 8064  
Email: [kwingfield@gmaonline.org](mailto:kwingfield@gmaonline.org)

Mr Jonathan Clifford  
Country Regulatory Affairs Manager, Canada  
Unilever  
160 Bloor St East Suite 1400  
Toronto, ON  
Canada  
Email: [jonathan.clifford@unilever.com](mailto:jonathan.clifford@unilever.com)

Ms Donna Courtney  
Senior Manager, Regulatory Services  
The Hershey Company  
25 Reese Ave.  
Hershey, Pennsylvania  
United States of America  
Email: [dcourtney@hersheys.com](mailto:dcourtney@hersheys.com)

Ms Sunney Mahalak  
Regulatory and Scientific Affairs Specialist  
Nestle USA  
5750 Harper Road  
Solon, OH 44139  
United States of America  
Email: [sunney.mahalak@us.nestle.com](mailto:sunney.mahalak@us.nestle.com)

Ms Paula Martin  
Associate Director, Regulatory Affairs,  
Nutrition  
Abbott Nutrition  
200 Abbott Park Road  
Abbott Park, IL  
United States of America  
Email: [paula.martin@abbott.com](mailto:paula.martin@abbott.com)

Ms Teresa Mastrodicasa  
Director, Nutrition Policy  
Food and Consumer Products Canada  
100 Sheppard Ave East Suite 600  
Toronto, ON  
Canada  
Email: [teresam@fcpc.ca](mailto:teresam@fcpc.ca)

**INTERNATIONAL DAIRY FEDERATION  
(IDF/FIL)**

Ms Luisa Candido  
Nutrition and Technical Manager  
Dairy UK  
United Kingdom  
Email: [lcandido@dairyUK.org](mailto:lcandido@dairyUK.org)

Ms Cary Frye  
Vice President of Regulatory Affairs  
International Dairy Foods Association (IDFA)  
United States of America  
Email: [cfrye@idfa.org](mailto:cfrye@idfa.org)

Ms Pamela Harrod  
General Counsel  
Dairy Farmers of Canada  
21, rue Florence Street  
Ottawa  
Canada  
Email: [pamela.harrod@dfc-plc.ca](mailto:pamela.harrod@dfc-plc.ca)

**INTERNATIONAL FOOD ADDITIVES  
COUNCIL (IFAC)**

Mr Yan Wen  
Regulatory Affairs Senior Manager  
International Food Additives Council  
18/F Tower A, Gemdale Plaza No 91 Jianguo  
Toad Chaoyang District  
Beijing  
China  
Email: [yan.wen@dupont.com](mailto:yan.wen@dupont.com)

**INTERNATIONAL FEDERATION OF  
ORGANIC AGRICULTURE MOVEMENTS  
(IFOAM)**

Mr David Gould  
IFOAM - Organics International  
6720 Se Yamhill Street  
Portland, OR  
United States of America  
Tel: 5032357532  
Email: [d.gould@ifoam.bio](mailto:d.gould@ifoam.bio)

**INSTITUTE OF FOOD TECHNOLOGISTS  
(IFT)**

Mr Robert Conover  
Assistant General Counsel, Kikkoman Foods,  
Inc.  
Institute of Food Technologists  
Kikkoman Foods, Inc. P.O. Box 69 Walworth,  
WI 53184  
Walworth  
United States of America  
Tel: 262-275-1651  
Email: [rconover@kikkoman.com](mailto:rconover@kikkoman.com)

**INTERNATIONAL LIFE SCIENCES  
INSTITUTE (ILSI)**

Dr Ryuji Yamaguchi  
ILSI Japan  
Nishikawa Building 5F 3-5-19, Kojimachi  
Chiyoda-ku  
Tokyo  
Japan  
Tel: 81-3-5215-3535  
Email: [ryamaguchi@ilsijapan.org](mailto:ryamaguchi@ilsijapan.org)

**INTERNATIONAL NUT AND DRIED FRUIT  
COUNCIL FOUNDATION (INC)**

Ms Julie G Adams  
Vice Chair of the Scientific Committee  
International Nut & Dried Fruit Council  
Carrer de la Fruita Seca, 4 Poligon Tecnoparc  
Reus  
Spain  
Tel: +34 977 331 416  
Email: [jadams@almondboard.com](mailto:jadams@almondboard.com)

**INTERNATIONAL ORGANIZATION OF THE  
FLAVOR INDUSTRY (IOFI)**

Dr Thierry Cachet  
Regulatory and Advocacy Director  
IOFI  
Avenue des Arts 6  
Brussels  
Belgium  
Tel: +3222142052  
Email: [tcachet@iofi.org](mailto:tcachet@iofi.org)

**INTERNATIONAL FOOD POLICY  
RESEARCH INSTITUTE**

Dr Anne Mackenzie  
Head of Standards and Regulatory Issues  
HarvestPlus  
IFPRI  
HarvestPlus c/o IFPRI 2033 K Street, NW  
Washington, DC  
United States of America  
Tel: 613.692.0211  
Email: [a.mackenzie@cgiar.org](mailto:a.mackenzie@cgiar.org)

**FOOD AND AGRICULTURE  
ORGANIZATION OF THE UNITED  
NATIONS –  
ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE –  
ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES  
UNIDAS PARA LA ALIMENTACIÓN Y LA  
AGRICULTURA**

Ms Maria Xipsiti  
Nutrition Officer  
Nutrition and Food Systems Division  
FAO  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Tel: +39 0657056060  
Email: [Maria.Xipsiti@fao.org](mailto:Maria.Xipsiti@fao.org)

**WORLD HEALTH ORGANIZATION –  
ORGANISATION MONDIALE DE LA  
SANTÉ – ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE  
LA SALUD**

Dr Chizuru Nishida  
Coordinator  
Nutrition Policy and Scientific Advice  
World Health Organization (WHO)  
20, avenue Appia  
Geneva 27  
Switzerland  
Tel: +41227913317/+41792493549  
Email: [nishidac@who.int](mailto:nishidac@who.int)

**CANADIAN SECRETARIAT –  
SECRETARIAT CANADIEN –  
SECRETARIADO CANADIENSE**

Mrs Marie-Pierre Parenteau  
Manager and Deputy Codex Contact Point  
International, Interagency and  
Intergovernmental Affairs and Office of the  
Codex Contact Point for Canada  
Bureau of Policy, Intergovernmental and  
International Affairs (BPIIA) Food  
Directorate, Health Canada  
251 Sir Frederick Banting Driveway (2204C)  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: 613-941-4616  
Email: [marie-pierre.parenteau@hc-sc.gc.ca](mailto:marie-pierre.parenteau@hc-sc.gc.ca)

Ms Reem Barakat  
Deputy Director  
International Standard Setting Section  
Canadian Food Inspection Agency  
1400 Merivale Road  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: 613-773-5658  
Email: [Reem.Barakat@inspection.gc.ca](mailto:Reem.Barakat@inspection.gc.ca)

Ms Nancy Ing  
Senior Advisor  
International, Interagency and  
Intergovernmental Affairs and Office of the  
Codex Contact Point for Canada  
Bureau of Policy, Intergovernmental and  
International Affairs (BPIIA) Food  
Directorate, Health Canada  
251 Sir Frederick Banting Driveway (2204C)  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: 613-941-5163  
Email: [nancy.ing@hc-sc.gc.ca](mailto:nancy.ing@hc-sc.gc.ca)

Mrs Amélie Vega  
Senior Policy Analyst - Codex  
Canadian Food Inspection Agency  
1400 Merivale Road, T1-4-301  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: 613 -773 -6018  
Email: [amelie.vega@inspection.gc.ca](mailto:amelie.vega@inspection.gc.ca)

Mr Jordan Miller  
Manager, Codex Program Services  
International, Interagency and  
Intergovernmental Affairs and Office of the  
Codex Contact Point for C  
Bureau of Policy, Intergovernmental and  
International Affairs (BPIIA) Food  
Directorate, Health Canada  
251 Sir Frederick Banting Driveway (2204C)  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: 613-957-1749  
Email: [jordan.a.miller@hc-sc.gc.ca](mailto:jordan.a.miller@hc-sc.gc.ca)

Ms Crystal Martin  
Conference and Process Coordinator, Codex  
Program Services  
International, Interagency and  
Intergovernmental Affairs and Office of the  
Codex Contact Point for Canada  
Bureau of Policy, Intergovernmental and  
International Affairs (BPIIA) Food  
Directorate, Health Canada  
251 Sir Frederick Banting Driveway (2204C)  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: 613-952-7354  
Email: [crystal.martin@hc-sc.gc.ca](mailto:crystal.martin@hc-sc.gc.ca)

Ms Diane M. Carmanico  
Assistant, Codex Program Services  
International, Interagency and  
Intergovernmental Affairs and Office of the  
Codex Contact Point for Canada  
Bureau of Policy, Intergovernmental and  
International Affairs (BPIIA) Food Directorate,  
Health Canada  
251 Sir Frederick Banting Driveway (2204C)  
Ottawa, Ontario, Canada  
Tel: 613-957-8894  
Email: [diane.carmanico@hc-sc.gc.ca](mailto:diane.carmanico@hc-sc.gc.ca)

**CODEX SECRETARIAT –  
SÉCRÉTARIAT DU CODEX –  
SECRETARÍA DEL CODEX**

Mr Tom Heilandt  
Secretary, Codex Alimentarius  
Joint FAO/WHO Food Standards Programme  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Tel: +39 06 5705 4384  
Email: [tom.heilandt@fao.org](mailto:tom.heilandt@fao.org)

Ms Verna Carolissen-Mackay  
Food Standards Officer  
Joint FAO/WHO Food Standards Programme  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Tel: +39 06 5705 5629  
Email: [verna.carolissen@fao.org](mailto:verna.carolissen@fao.org)

Mr Sekitoleko Patrick  
Food Standards Officer  
Joint FAO/WHO Food Standards Programme  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Tel: +39 06 5705 6626  
Email: [Patrick.Sekitoleko@fao.org](mailto:Patrick.Sekitoleko@fao.org)

Mr Kyoungmo Kang  
Food Standards Officer  
Joint FAO/WHO Food Standards Programme  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Tel: +390657054796  
Email: [kyoungmo.kang@fao.org](mailto:kyoungmo.kang@fao.org)

**AVANT-PROJET DE RÉVISION DE LA NORME GÉNÉRALE POUR L'ÉTIQUETAGE DES  
DENRÉES ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES (CODEX STAN 1-1985)**

(À l'étape 5)

## 2. DÉFINITION DES TERMES

Aux fins du datage des denrées alimentaires préemballées:

On entend par «**Date de fabrication**» la date à laquelle le produit devient conforme à la description qui en est faite. Il ne s'agit pas d'une indication sur la durabilité du produit.

On entend par «**Date de conditionnement**» la date à laquelle le produit est placé dans le récipient immédiat dans lequel il sera vendu en dernier ressort. Il ne s'agit pas d'une indication sur la durabilité du produit.

On entend par «**À consommer de préférence avant**» ou «**Date limite d'utilisation optimale**» la date d'expiration du délai, dans les conditions d'entreposage indiquées, durant lequel le produit non ouvert reste pleinement commercialisable et conserve toutes les qualités particulières qui lui sont implicitement ou explicitement attribuées. Le produit peut toutefois rester propre à la consommation après cette date.

On entend par «**Date limite d'utilisation**» ou «**date de péremption**» la date d'expiration du délai après lequel, dans les conditions d'entreposage spécifiées, le produit ne doit pas être vendu ni consommé et cela pour des raisons de sécurité sanitaire et de qualité.

### 4.7 Datage et instructions d'entreposage

4.7.1 Sauf indication contraire dans une norme du Codex, les dispositions ci-après relatives au datage sont applicables, sauf si la clause 4.7.1 vii) s'applique:

- i) Lorsqu'un aliment doit être consommé avant une certaine date pour des raisons de sécurité sanitaire et de qualité la «Date limite d'utilisation» ou la «Date de péremption» doit être déclarée<sup>13</sup>.
- ii) Lorsque qu'une «Date limite d'utilisation» ou une «Date de péremption» n'est pas obligatoire, «À consommer de préférence avant» ou «Date limite d'utilisation optimale» doit être déclaré.
- iii) Le datage se présente comme suit:
  - Sur les produits dont la durabilité n'excède pas trois mois, le jour et le mois doivent être déclarés et en plus l'année, lorsque les autorités compétentes estiment que les consommateurs pourraient être induits en erreur.
  - Sur les produits dont la durabilité est supérieure à trois mois, le mois et l'année au moins doivent être déclarés.

---

<sup>13</sup> Il convient de prendre en compte les autres textes du Codex.

- iv) La date est précédée de la mention:
- «Date limite d'utilisation <insérer la date>» ou «Date de péremption <insérer la date>» ou «À consommer de préférence avant le <insérer la date>» ou «Date limite d'utilisation optimale <insérer la date>» selon qu'il convient si le jour est indiqué; ou
  - «À consommer avant fin <insérer la date>» ou «Date de péremption <insérer la date>» ou «À consommer de préférence avant le <insérer la date>» ou «Date limite d'utilisation optimale <insérer la date>» selon qu'il convient dans les autres cas
- v) La mention visée au paragraphe iv) est complétée:
- soit par la date elle-même;
  - soit par une indication de l'endroit où elle figure.
- vi) Le jour et l'année doivent être indiqués par des chiffres en clair, l'année devant figurer en 2 ou 4 chiffres, et le mois devant être déclaré en lettres, ou en caractères ou en chiffres. Lorsque la date est exprimée sous forme de chiffres seulement ou que l'année est exprimée par deux chiffres seulement, les autorités compétentes devraient déterminer si la séquence jour, mois et année doit être indiquée au moyen d'abréviations appropriées accompagnant le datage (par exemple, JJ/MM/AAAA ou AAAA/JJ/MM).
- vii) Sans préjudice des dispositions des paragraphes 4.7.1 i) et 4.7.1 ii), le datage n'est pas exigé si un ou plusieurs des critères suivants s'appliquent:
1. Lorsque la sécurité sanitaire n'est pas compromise et que la qualité ne se détériore pas
    - 1.1 en raison de l'aliment qui, de par sa nature de conservateur, empêche la croissance microbienne (alcool, sel, acidité, activité hydrique faible, par exemple); et/ou
    - 1.2 dans des conditions d'entreposage spécifiées;
  2. Lorsque la détérioration est évidente pour le consommateur;
  3. Lorsque les aspects de qualité organoleptiques/fondamentaux de l'aliment ne sont pas perdus;
  4. Lorsque l'aliment est destiné à être consommé dans les 24 heures de sa fabrication.

Par exemple, les aliments tels que:

- les fruits et légumes frais, y compris les tubercules, qui n'ont pas été pelés, coupés ou soumis à un traitement analogue;
- les vins, les vins de liqueurs, les vins mousseux, les vins aromatisés, les vins de fruits et les vins de fruits mousseux;
- les boissons alcoolisées contenant au moins 10 pour cent d'alcool en volume;
- les produits de boulangerie ou de pâtisserie, qui du fait de la nature de leur contenu, sont normalement consommés dans les 24 heures suivant leur fabrication;
- le vinaigre;
- le sel de qualité alimentaire non iodé;
- les sucres solides non enrichis;
- les produits de confiserie composés de sucres aromatisés et/ou colorés;
- la gomme à mâcher.

Dans ces cas, la «Date de fabrication» ou la «Date d'emballage» peut être indiquée.

- viii) Une «Date de fabrication» ou une «Date d'emballage» peut être utilisée en association avec les dispositions de l'alinéa 4.7.1 i) ou ii). Elle sera indiquée par la mention «Date de fabrication» ou «Date d'emballage», selon qu'il convient, et utilisera le mode de présentation indiqué à la disposition 4.7.1 vi).

- 4.7.2 Toute condition particulière pour l'entreposage de l'aliment doit être indiquée sur l'étiquette lorsqu'elle est requise à l'appui de l'intégrité de l'aliment et, lorsqu'un datage est utilisé, la validité de la date dont elle dépend.

## DOCUMENT DE PROJET

### Élaboration de lignes directrices pour l'étiquetage des récipients de denrées alimentaires non destinées à la vente au détail

#### 1. Objet et champ d'application

La proposition vise à entreprendre de nouveaux travaux portant sur l'élaboration de lignes directrices pour l'étiquetage des récipients de denrées alimentaires qui ne sont pas destinées à la vente directe au consommateur. La proposition n'entend pas ouvrir un débat sur l'étiquetage de denrées alimentaires préemballées qui fait l'objet de la norme CODEX STAN 1-1985.

Les travaux s'efforceront de fournir des indications aux autorités compétentes, le cas échéant, s'agissant des informations que se fournissent les entreprises entre elles au moyen de l'étiquetage des récipients non destinés à la vente au détail et d'autres moyens, en tenant dûment compte des pratiques innovantes et des domaines de risques identifiés par les autorités compétentes.

S'il y a lieu, les travaux s'efforceront aussi de donner des indications sur les exigences d'étiquetage des récipients non destinés à la vente au détail aux autorités compétentes en matière de commerce international, dans le but de réduire les pratiques d'étiquetage incohérentes et fastidieuses et de promouvoir des pratiques loyales dans le commerce international des denrées alimentaires.

#### 2. Pertinence et actualité

L'étiquetage inadéquat des récipients de denrées alimentaires non destinées à la vente au détail est un sujet de préoccupation important dans de nombreux pays. L'absence de lignes directrices qui pourraient être considérées comme la référence dans ce contexte provoque des problèmes d'ordre opérationnels, entraîne des coûts et concourt au gaspillage alimentaire. L'absence de lignes directrices peut aussi avoir une incidence négative sur la sécurité sanitaire des aliments dans certaines situations et risque de se traduire par l'adoption de pratiques déloyales (barrières non tarifaires) dans le commerce des denrées alimentaires.

L'élaboration des lignes directrices proposées devrait se révéler d'une très grande utilité pour tous les pays et leur permettre de résoudre différents problèmes d'ordre opérationnel rencontrés dans le contexte des exportations et des importations d'aliments emballés en vrac.

#### 3. Principales questions à traiter

L'établissement d'un accord clair sur le sens des termes «récipients de denrées alimentaires qui ne sont pas destinés à la vente directe au consommateur» auxquels s'appliqueront les lignes directrices. Les lignes directrices peuvent aussi comporter les aspects suivants:

- a) Champ d'application - exposant clairement les domaines d'application des lignes directrices
- b) Objectif - le résultat recherché grâce à l'application des lignes directrices
- c) Principes - une expression claire des principaux éléments abordés dans le cadre des lignes directrices
- d) Si nécessaire, élaborer des lignes directrices (y compris le cas échéant des définitions appropriées) et déterminer les moyens requis pour établir une distinction entre ces récipients de denrées alimentaires et les denrées alimentaires préemballées destinées à être vendues directement aux consommateurs.

Compte tenu des besoins des États Membres et des exploitants du secteur alimentaire, il est prévu que les lignes directrices élaborées ne seront pas prescriptives ni contraignantes mais qu'elles seront fondées sur les résultats, avec une attention particulière sur les domaines à risque élevé.

#### 4. Évaluation au regard des critères régissant l'établissement des priorités des travaux:

##### Critère général

En vertu de son double mandat, la Commission du Codex Alimentarius doit à la fois protéger la santé des consommateurs et assurer la loyauté des pratiques suivies dans le commerce des produits alimentaires.



Les échanges commerciaux des matières premières et des ingrédients intermédiaires qui ne sont pas destinés à la vente directe aux consommateurs se sont intensifiés. L'absence d'une norme mondiale de référence pour l'étiquetage de ces récipients de denrées alimentaires non destinées à la vente au détail est à l'origine de problèmes d'ordre opérationnel, entraîne des coûts indus et contribue au gaspillage alimentaire. Cette lacune peut aussi avoir une incidence négative sur la sécurité sanitaire des aliments dans certaines situations et risque de se traduire par l'adoption de pratiques déloyales (barrières non tarifaires) dans le commerce des denrées alimentaires.

L'élaboration des lignes directrices proposées peut résoudre les problématiques exposées ci-dessus et, en conséquence, contribuer à l'accomplissement du mandat de la Commission du Codex Alimentarius.

### **Critères applicables aux questions générales**

a) Diversité des législations nationales et obstacles au commerce international qui semblent, ou pourraient, en résulter

L'absence de lignes directrices de référence sur l'étiquetage des récipients de denrées alimentaires non destinées à la vente au détail a entraîné une grande diversité dans les législations nationales. Les différentes approches adoptées d'un pays à l'autre forcent les exportateurs à se conformer à divers ensembles de dispositions d'étiquetage fondées sur les exigences des partenaires importateurs. Cela cause des problèmes de faisabilité et entraîne des coûts pour les exportateurs, et c'est sans compter la confusion que cette situation provoque chez les autorités concernées. Les lignes directrices proposées procureront une approche harmonisée que les pays seront en mesure d'adopter.

b) Portée des travaux et détermination des priorités entre les différents domaines d'activité

Tous les aspects des travaux, comme décrits à la section 3 ci-dessus, peuvent être entrepris simultanément.

c) Travaux déjà entrepris dans ce domaine par d'autres organisations internationales et/ou suggérés par le ou les organismes internationaux intergouvernementaux pertinents

Le Codex est l'organisme international pertinent responsable de l'élaboration des normes mondiales dans ce secteur, et nous n'avons eu connaissance d'aucun autre projet entrepris par une quelconque autre organisation internationale en la matière.

d) Aptitude de la question à la normalisation

La plupart des États Membres fondent leurs exigences d'étiquetage sur les normes Codex pertinentes. L'objectif des nouveaux travaux consiste à élaborer des exigences d'étiquetage visant les récipients de denrées alimentaires qui ne sont pas destinés à la vente directe au consommateur. Les exigences d'étiquetage des emballages non destinés à la vente au détail peuvent être efficacement harmonisées avec la participation et les contributions des Membres du Codex.

e) Dimension internationale du problème ou de la question.

L'expérience en la matière montre que les divers partenaires commerciaux ont établi des exigences d'étiquetage différentes à l'égard des denrées alimentaires vendues d'une entreprise à l'autre, ce qui alourdit grandement la tâche de l'industrie lorsque vient le moment de s'y conformer. L'étiquetage inadéquat, qui résulte de l'absence de lignes directrices claires pour les emballages non destinés à la vente au détail, constitue l'une des principales causes des retards de dédouanement et des rejets à l'importation. Par ricochet, les durées de conservation se trouvent abrégées et/ou des aliments sont gaspillés. Cette lacune peut aussi avoir une incidence négative sur la sécurité sanitaire des aliments dans certaines situations et risque de se traduire par l'adoption de pratiques déloyales (barrières non tarifaires) dans le commerce des denrées alimentaires. Ces problèmes se répercutent au-delà de régions particulières, et les solutions à ceux-ci sont d'une pertinence et d'un intérêt mondiaux.

## 5. Pertinence par rapport aux objectifs stratégiques du Codex

Les travaux proposés vont dans le sens du mandat de la Commission pour l'élaboration de normes, lignes directrices et autres recommandations internationales visant à protéger la santé des consommateurs et à garantir des pratiques loyales dans le commerce de denrées alimentaires. Pour veiller à ce que de telles pratiques aient cours dans ce secteur du commerce, il est également essentiel d'établir une distinction entre les récipients des aliments préemballés et ceux des denrées alimentaires de gros et de fournir des directives claires sur l'étiquetage de ces derniers qui ne sont pas destinés à la vente directe au consommateur.

Les travaux proposés contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques suivants qui sont énoncés dans le Plan stratégique du Codex 2014-2019.

Objectif stratégique n° 1: Établir des normes internationales régissant les aliments qui traitent des enjeux actuels et naissants relatifs aux aliments.

L'étiquetage inadéquat des récipients de denrées alimentaires non destinées à la vente au détail, dû à l'absence d'une norme de référence en la matière, est un problème important dans le commerce international des denrées alimentaires. L'élaboration proposée de lignes directrices générales pour l'étiquetage des récipients de denrées alimentaires non destinées à la vente au détail est conforme à l'orientation exposée à l'objectif no 1, soit celle d'établir des normes alimentaires internationales qui traitent des enjeux actuels et naissants relatifs aux aliments.

Objectif stratégique n° 3: Faciliter la participation effective de tous les Membres du Codex.

Tous les pays devraient souhaiter participer à l'élaboration de lignes directrices pour l'étiquetage des récipients de denrées alimentaires non destinées à la vente au détail. Afin de favoriser une participation optimale des pays, les travaux consacrés à l'élaboration d'un projet de lignes directrices pourraient démarrer dans le cadre d'un groupe de travail électronique.

## 6. Information sur la relation entre la proposition et les autres documents existants et travaux en cours du Codex

Ce document sera élaboré en tenant compte des indications pertinentes issues des documents suivants:

- *Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius (Plan de présentation des normes Codex de produits)*
- *Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (CODEX STAN 1-1985);*
- *Norme générale pour l'étiquetage des additifs alimentaires vendus en tant que tels (CODEX STAN 107-1981);*
- Normes Codex de produits pertinentes qui comportent des dispositions sur l'étiquetage des récipients non destinés à la vente au détail/de produits en vrac.

## 7. Identification de tout besoin et disponibilité d'avis scientifiques d'experts

À cette étape, aucun recours à des avis scientifiques d'expert n'est envisagé. Il est possible que des échanges avec les comités de produit pertinents du Codex soient nécessaires au sujet des normes de produits qui contiennent des dispositions sur l'étiquetage des récipients non destinés à la vente au détail.

## 8. Identification de tout besoin de contributions techniques à une norme en provenance d'organisations extérieures afin que celles-ci puissent être programmées

Aucun apport technique d'organisations extérieures n'est envisagé à cette étape.

## 9. Le calendrier proposé pour la réalisation de ces nouveaux travaux, y compris la date de début, la date proposée pour l'adoption à l'étape 5 et la date proposée pour l'adoption par la Commission; le délai d'élaboration ne devrait pas normalement dépasser cinq ans.

En raison de la nature générale des travaux et de leur importance pour les États Membres, il est proposé d'adopter l'échéancier suivant:

**Calendrier proposé**

Mai 2016: Approbation des nouveaux travaux par le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) à sa quarante-troisième session.

Juillet 2016: Approbation des nouveaux travaux par la Commission du Codex Alimentarius à sa trente-neuvième session.

Juillet 2018: Adoption par la Commission à l'étape 5.

Juillet 2019: Adoption par la Commission à l'étape 8.

\*En tenant compte du fait que les membres du CCFL se rencontrent à intervalle d'environ 18 mois.